

# Affrontement Macron-Transition malienne : Ad Vitae aeternam ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 01 AOÛT 2022

# 1150

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Affaire des 49 Ivoiriens au Mali

## Le dialogue de sourds



**Conseil Malien des Chargeurs : Ba Kissima Sylla élu à la présidence pour 5 ans**



**Guerre russo-ukrainienne : Emmanuel Macron accuse l'Afrique d'« hypocrisie » !**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**31** Juillet  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**854**

Nouveaux cas confirmés

**06**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**551 939** Vaccinations incomplètes

**1 483 738** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**31 228**

**Guéris**

**30 393**

**Décès**

**739**

dont 15 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.20



P.31



## / Une /

Affaire des 49 Ivoiriens au Mali : Le dialogue de sourds

P.5

## / Brèves /

Conseil Économique, Social et Culturel : Le bureau de la 6<sup>e</sup> mandature partiellement renouvelé

P.14

Mali : Washington ordonne à son personnel non essentiel de quitter le pays après plusieurs attaques

P.14

Affaires "49 soldats ivoiriens au Mali" : Ce que demande Bamako

P.15

Incendie à Baco-Djocoroni : 1 mort, 3 blessés graves et 4 blessés légers

P.15

Gestion de la transition : La CMAS, commune vi accepte d'entrer dans le CNT

P.15

## / Actualité /

Pionniers du Mali à la Primature : un foulard et deux attestations remis au PM17

P.17

Journée panafricaine de la femme : L'événement phare prévu à Oulodo a été reporté

P.18

Avortements : La SOMAGO renforce les capacités des journalistes du REMAPSEN

P.19

Célébration de la journée panafricaine : Les femmes invitées à jouer leur rôle dans la gestion de la sécurité au Mali

P.20

Terrorisme au Mali : Déluge d'attaques contre les symboles de l'état

P.21

Transports : Hausse des tarifs dès lundi

P.23

## / Politique /

Affrontement Macron – Transition malienne : Ad Vitae aeternam ?

P.26

Conseil Malien des Chargeurs : Ba Kissima Sylla élu à la présidence pour 5 ans

P.29

Mali : Rapport hebdomadaire N°05/22-MODELE DU 23 au 30 juillet 2022

P.31

Nouvelle constitution : Yaya Sangaré, Secrétaire général adema-pasj « l'Adema n'est pas pour »

P.33

Chronogramme des élections : Quel président...pour quel Mali ?

P.35

## / Culture & société /

BAMAKO CITY TOUR : Le projet lancé par le ministre Andogoly Guindo

P.36

Polygamie : Les femmes sur le banc des accusés ?

P.37

## / International /

Guerre russo-ukrainienne : Emmanuel Macron accuse l'Afrique d'« hypocrisie » !

P.38

Manif Fndc : Le G5 Guinée déplore l'utilisation des armes létales

P.39

Gestion "unilatérale" de la transition : Les forces vives annoncent des séries de manifestations si...

P.39

## / Sport /

Foot féminin : Montée en ligue 1

P.40

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Affaire des 49 Ivoiriens au Mali **Le dialogue** **de sourds**

**L'**explosif feuilleton de l'arrestation des 49 ressortissants ivoiriens, le 10 juillet dernier, à l'aéroport international Président Modibo Keita – Bamako Sénou se poursuit. Et comme pour tout bon feuilleton, les scènes ne se passent pas au même endroit.

Celui-ci est présentement délocalisé à Lomé, au Togo pour une médiation du président togolais. A l'initiative du Mali ou de la Côte d'Ivoire ? Difficile à dire au regard des dernières déclarations du ministre des Affaires étrangères du Mali, Abdoulaye Diop, sur le

sujet.

Ces 49 personnes étaient-elles des mercenaires comme le prétend Bamako ou de soldats réguliers en mission officielle de sécurisation d'éléments de la Minusma à Bamako comme le soutient Abidjan ? Le Mali et la Côte d'Ivoire ne s'entendent sans doute jamais sur ce point précis pour une raison simple : l'un ou l'autre qualificatif vaudra accusation d'agression ou de provocation contre l'un ou l'autre pays. Aucun Etat digne de ce nom n'acceptera de s'exposer ainsi. Mais alors pourquoi demander une médiation, en l'occurrence celle du président togolais Faure Essozima Gnassingbé si les portes de sortie sont à priori verrouillées ? La raison est fort évidente : Le Mali et la Côte d'Ivoire ne



peuvent rentrer en belligérance militaire et les mesures éventuelles de représailles auront des effets collatéraux graves pour les deux pays. Qui doivent en être conscients et c'est de cette conscience que pourrait résider la clé du succès de la médiation.

Ensuite, entre gens raisonnables, la solution pourrait être à portée de main. En effet pour tout dire toute cette affaire ne procède que

d'un gros cafouillage imputable à la MINUSMA et donc aux Nations Unies sur fond de suspicions et d'antipathie entre les autorités des deux pays.

Le cafouillage est évident et d'ailleurs reconnu par la Minusma qui « **note que les éléments ivoiriens ont été déployés à Senou (Bamako) pour assurer la sécurité à la base des NSE allemands dans cette même lo-**

**calité au lieu de Tombouctou où est basé le contingent ivoirien de la Minusma. Il apparaît que certaines procédures n'ont pas été suivies et la mission s'efforce de mieux comprendre comment ces dysfonctionnements ont pu se produire afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent à l'avenir** ».

C'était la 6ème fois que cela arrivait ce qui évidemment induit deux choses et en écarte une : (1) La Côte d'Ivoire prenait le Mali pour un marché où on pouvait venir faire ses emplettes sans aucune précaution particulière tant l'Etat malien était évanescent. Elle l'a fait 6 fois d'affilée et n'a pas réalisé que les choses étaient en train de changer au Mali et qu'il y a une reprise en main de l'Etat ; (2) Des agents de la Minusma ont fait preuve d'une certaine légèreté qui met en porte-en-faux l'organisation qui n'avait sûrement aucune intention malveillante contre le Mali. Malgré tout, il est difficile de considérer que ces militaires ivoiriens avaient certainement l'intention d'attaquer le Mali à moins qu'ils ne soient de vrais « pieds nickelés ».

Comment ne pas donc s'entendre sur de tels faits et régler cette brouille qui ne doit être que passagère ?

La raison est que précisément le contexte dans lequel l'affaire est intervenue autorise toutes les suspicions du Mali à l'égard du président Alassane Dramane Ouattara pris plus d'une fois la main dans le pot de confiture par les



dirigeants maliens pour lesquels il n'a ni respect, ni considération. En témoignent ses propos particulièrement inamicaux échangés avec l'ancien premier ministre Boubou Cissé qui fait aujourd'hui l'objet d'un mandat d'arrêt international pour corruption et détournements de deniers publics. En témoigne aussi cette photo qui montre, derrière le président Ouattara un Tieman Hubert Coulibaly hilare. Enfin, il est de notoriété publique que c'est Abidjan qui offre toit, gîte et protection au « fiston national » Karim Keita, ci-devant fils aîné du défunt président Ibrahim Boubacar Keita, également accusé de corruption mais aussi de complicité d'assassinat sur la personne du journaliste Birama Touré.

Tout cela fait beaucoup et rend légitimes les exigences du Mali qui seraient, outre des excuses ou des regrets publics, la remise de Maliens vivant en Côte d'Ivoire ou souvent de passage qui sont recherchés par la justice malienne. C'est à ce prix, selon les autorités maliennes, que l'opinion publique nationale pourrait adhérer à un arrangement.

Piqué sur le vif avec de telles exigences, la délégation ivoirienne, au-delà d'un NON péremptoire a préféré mettre un terme aux discussions en évoquant la séparation des pouvoirs sur les questions judiciaires et en préférant, selon certaines sources, des menaces sur une probable coupure de l'électricité au Mali et, faut-il y croire, une possible expulsion de maliens résidents en Côte d'Ivoire.

Faut-il donner raison aux pyromanes activistes et journaliste des deux pays ? Craindre pour la suite tant la crispation de la situation a même



conduit le médiateur à recevoir les deux délégations séparément. Pour éviter un clash irréparable ?

La composition des deux délégations avec Téné Birahima Ouattara, ministre d'État, chargé de la Défense et frère cadet du président Ouattara et Fidèle Sarassoro, directeur de cabinet du président Alassane Ouattara, coté ivoirien et Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération inter-

nationale et du colonel Modibo Koné Directeur Général de la « Sécurité d'Etat », coté malien, augure de l'importance donnée à la médiation par les deux parties.

Il faut donc qu'elle réussisse ! En mettant un terme au dialogue de sourds et en écoutant la voix de la raison.

■ Moctar Sow

**malikile.com**  
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74<sup>ans</sup> Malikié  
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

## ■ Assigie Dolo se sent optimiste.



Avant de mourir à l'âge de 88 ans Charlie Chaplin nous a laissé 04 déclarations:

- 1 Rien n'est éternel dans ce monde, pas même nos problèmes.
- 2 J'aime marcher sous la pluie, parce que personne ne peut voir mes larmes.
- 3 Le jour le plus gaspillé dans la vie est le jour où nous ne rions pas.
- 4 Les six meilleurs médecins du monde ....
  1. Soleil,
  2. Repos,
  3. Exercice,
  4. Régime alimentaire,
  5. L'estime de soi
  6. Amis.

Garde-les à toutes les étapes de ta vie et tu jouirais d'une vie saine ...

Si vous voyez la lune Vous verrez la beauté de Dieu ....

Si vous voyez le soleil Vous verrez la puissance de Dieu ...

Si vous voyez le miroir, vous verrez la meilleure création de Dieu.

Alors, croyez-le.

Nous sommes tous des touristes, Dieu est notre agent de voyage qui a déjà fixé nos itinéraires, réservations et destinations ... Faites-lui confiance et profitez de la VIE

La vie est juste un voyage!

Vivez aujourd'hui... Demain appartient à Dieu... !!!!!"

Charlie Chaplin



## ■ Jeune Afrique



Le banquier franco-ivoirien est attendu ce samedi 30 juillet à Yamoussoukro, fief de sa fa-

mille. Alors que les spéculations vont bon train sur ses ambitions politiques, il doit s'entretenir avec Ouattara, Bédié et Gbagbo. – Jeune Afrique



## ■ Bacary Camara



Présidence de la ligue régionale de Football de Ségou

Moustaph Maiga :La consécration suprême ou la suprême consécration..

Le suspense est terminé. Moustaph Maiga désormais seul en lice sera intronisé avec faste et ferveur ce 6 Aout 2022, comme le nouveau président de la ligue régionale de Football de Segou. A charge donc pour lui d'écrire de nouvelles et glorieuses pages pour le football régional et par ricochet celui du Mali tout entier.

" Tu seras roi, tu n'y peux rien, tu seras président , tu n'y peux rien." A chacun son destin » aiment à dire les patriarches de ce pays. Toutefois sa tâche s'annonce rude et éreintante, car notre pays est surtout miné depuis de nombreuses années par cette espèce de malveillance sordide vis-à-vis des « meilleurs d'entre nous » dans tous les domaines de l'activité sociale. Mais avec son propre « background » et la sublime bénédiction des uns et des autres, il saura remplir convenablement son office dans la plus grande estime des supporters et amoureux du foot Segovien ou du foot tout court.

B.CAMARA, Journaliste, Chercheur..



## ■ NIANG TV



Affaires "49 Soldats ivoiriens au Mali": Ce que demande Bamako

ADMIN 31 JUILLET 2022

Selon mes informations, le Mali qui s'est dit ouvert au dialogue pour un règlement à l'amiable de la situation des 49 soldats ivoiriens, a demandé trois concessions à la partie ivoirienne:

Primo, que le Gouvernement ivoirien reconnaisse sa responsabilité qui a entraîné la situation malheureuse et exprime ses regrets à cet effet. "Le Mali insiste sur le caractère illégal du déploiement sans notification préalable des dits militaires ivoiriens sur son sol", insiste la source diplomatique proche de la médiation.

Secundo, auprès du médiateur togolais, les autorités maliennes souhaiteraient, pour agir, obtenir l'engagement d'Abidjan à œuvrer pour ramener la paix et la concorde entre les deux pays voisins et amis.

Tercio, le Mali voudrait enfin, que le gouvernement ivoirien s'engage au respect de sa souveraineté et des règles de procédures établies dans le cadre de tout envoi de forces militaires en territoire malien. Par ceci, le Mali se veut suffisamment ouvert à un règlement politique pacifique du problème, afin de garder de bonnes relations de solidarité, d'amitié et de fraternité avec son voisin dans le respect mutuel et de bon voisinage entre les deux peuples dont les liens sont séculaires.

Issiaka Tamboura journaliste



## ■ Alou Badra Haïdara



Conseil Malien des Chargeurs...

Félicitations

à mon cher frère et ami Sékou Massiré Sylla désormais secrétaire aux relations Extérieures du nouveau bureau dirigé par Ba Kissima Sylla...



## ■ Ras Dial Ras Dial



Route Didiéni-Kolokani: À approximativement 5km de Didiéni en direction de Kolokani, une citerne blanche a attiré l'attention des passagers d'un car.

La citerne livrait du carburant à des tricycles (Katakatani).

Source : passagers



## ■ Entrepreneuriat par excellence Mali

Le jeune entrepreneur Adama Kanté !!!!!

Âgé de 23 ans , A la tête de plusieurs entreprises, millionnaire et emploie plusieurs jeunes. Classé par Forbes parmi les 30 jeunes africains de moins de 30 ans qui impacte le



continent africain.

Croyez en vous , en vos projets et travailler dur  
Par Entreprenariat par excellence Mali



## ■ Adama Diakité



Victoire du candidat Ba Kissima Sylla à la tête  
du Conseil Malien des Chargeurs par une large  
victoire de 153 contre 81 sur 234 votants.  
Félicitations au tout nouveau Président



## ■ Aminata 24



#GHANA

Un pasteur bastonné par ses fidèles pour avoir  
utilisé l'argent de leur cotisation pour s'acheter une  
Range Rover

Le pasteur Kelvin Kwesi Kobiri, fondateur de "Zoe Outreach Embassy",  
a été passer à tabac par ses fidèles qui lui ont fait passer un mauvais  
quart d'heure.



## ■ La maison du fermier



Le samedi 29 juillet j'ai assisté à l'After Work  
qui avait pour thème Diaspora & Développement  
économique à Paris.

Le but pour nous était de partager nos expériences afin de préparer  
nos frères et sœurs qui souhaitent rentrer au pays pour investir et  
s'investir.

Pour sortir de sa zone de confort et faire face à de nouveaux chal-  
lenges, il faut se préparer et plus encore lorsque c'est dans un en-  
vironnement inhabituel, car chaque pays avec ses réalités. Je pense  
donc que nous qui avons déjà une petite expérience du terrain devons  
donner de la force et montrer le chemin à ceux et celles qui envisa-  
gent de se lancer dans ce que j'appelle "LA BELLE AVENTURE" car  
c'est ensemble que nous développerons notre CONTINENT.  
Seul on va plus vite mais ensemble on va plus LOIN..



## ■ Hamidou Bocoum

Félicitations  
à Ba kissima Sylla nouveau Président du Conseil  
Malien des Chargeurs



## ■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP et le Chargé d'Affaires, a.i de l'Ambassade du Canada à Bamako, Monsieur François PICARD ont procédé, le vendredi 29 juillet 2022, à la signature de cinq Protocoles d'Entente d'un montant total de vingt-sept milliards six-cent-



soixante-treize millions neuf-cent mille francs CFA (27.673.900.000 francs CFA.), en présence de Monsieur le Ministre du Développement Rural.

A cette occasion, le Ministre DIOP s'est réjoui de la qualité de la coopération bilatérale avec le Canada, marquée par un accompagnement très appréciable en faveur des groupes sociaux les plus vulnérables à travers la mise en œuvre des projets importants touchant les secteurs de l'éducation, du développement rural, de l'entrepreneuriat, de la promotion de la femme et de l'enfant.

Il a vivement adressé les remerciements du Gouvernement et du peuple maliens au Canada pour le financement de ces projets qui contribueront à améliorer les conditions de vie des populations, en ces moments particulièrement difficiles pour le Mali.

Le Chargé d'Affaires a.i du Canada a d'abord salué les efforts importants que le Gouvernement de la Transition ne cesse de déployer en vue de relever les défis multiformes de l'heure avant de réitérer la disponibilité de son pays à rester à l'écoute des besoins du Mali et à y apporter sa part de réponses.

Le Ministre a conclu par un message de félicitations et d'adieux au Chargé d'Affaires en fin de mission, pour son engagement personnel et sa contribution de qualité dans l'essor des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

Bureau de l'information et de la presse/MAECI



## ■ FAMA 24



RÉGION DE SÉGOU :  
COMMUNE URBAINE DE SÉGOU :  
PROMOTION FÉMININE :

LA PETITE DEYA ZEBBA, UNE PATRIOTE DANS L'ÂME.

Il y'a un adage bamana qui dit : " Une nuit qui s'annonce bonne est reconnaissable dès le crépuscule." La petite Assitan Deya Zeba est promue pour un avenir meilleur. Tout laisse à croire que cette petite fille de Darsalam est une Nieleni, une patriote dans l'âme. En formation dans une école de santé à Ségou après le baccalauréat, Deya Zeba a un penchant pour la tenue. Elle a exposé son vœu au cours d'une journée culturelle organisée par l'association Anw Danbé le samedi 31 juillet.

C'est après sa prestation en imitation d'artiste que la fille Deya Zeba a exprimé son amour pour le Mali et pour les forces armées maliennes. Son imitation à porté sur l'artiste Djeneba Seck à travers son morceau Armée Mali. Elle est parvenue à séduire les centaines de spectateurs et faire danser le public. Le public était tout simplement à son acquis.

Après sa prestation, notre rédaction s'est entretenue avec elle pour mieux savoir ce qu'elle garde au fond d'elle. Elle s'est dite préoccupée par la située d'instabilité au Mali. Pour elle chaque malien doit apporter son soutien aux forces armées. N'ayant d'autres moyens, elle a juste décidé de faire cette prestation pour soutenir les forces armées maliennes.

La franchise par la quelle elle s'exprimait exprime le sens de sa maturité intellectuelle et de son engagement patriotique. Ce comportement démontre à suffisance qu'elle est tout simplement destinée à un avenir.

Vieux Karaba



## ■ Fenelon MASSALA



La charte des Nations unies et la convention de viennes de 1961 sur les relations diplomatiques prônent et encouragent la coopération entre

les États. De quel Droit Macron se permet -il de mener une campagne anti-Russie en Afrique? Le silence des dirigeants Africains est Choquant

## ■ Fahad Ag Almahmoud



@ldarfa

Replying to @rfemassala

Les africains doivent compter sur eux-mêmes. Sur-tout ne pas se mêler de problèmes entre puissances nucléaires. C'est trop au-dessus de nous. Nous sommes au stade des motocyclistes qui détruisent nos États.

## ■ Serge Daniel



#Mali-Côte d'Ivoire -Togo/Affaire des 49 militaires ivoiriens: Le premier round des discussions à Lomé le 28/07/2022/ entre délégations malienne et ivoirienne fut laborieux .Le Président Togolais Faure est décidé à rapidement obtenir des résultats . Mais pas évident pour le moment

## ■ Abdoul MBAYE



En devenant majoritaire au sein du capital de la BICIS, SUNU vient de réaliser un très gros et bon coup dans le secteur bancaire de l'Union. Toutes nos félicitations à Pathe Dionne et à ses équipes !

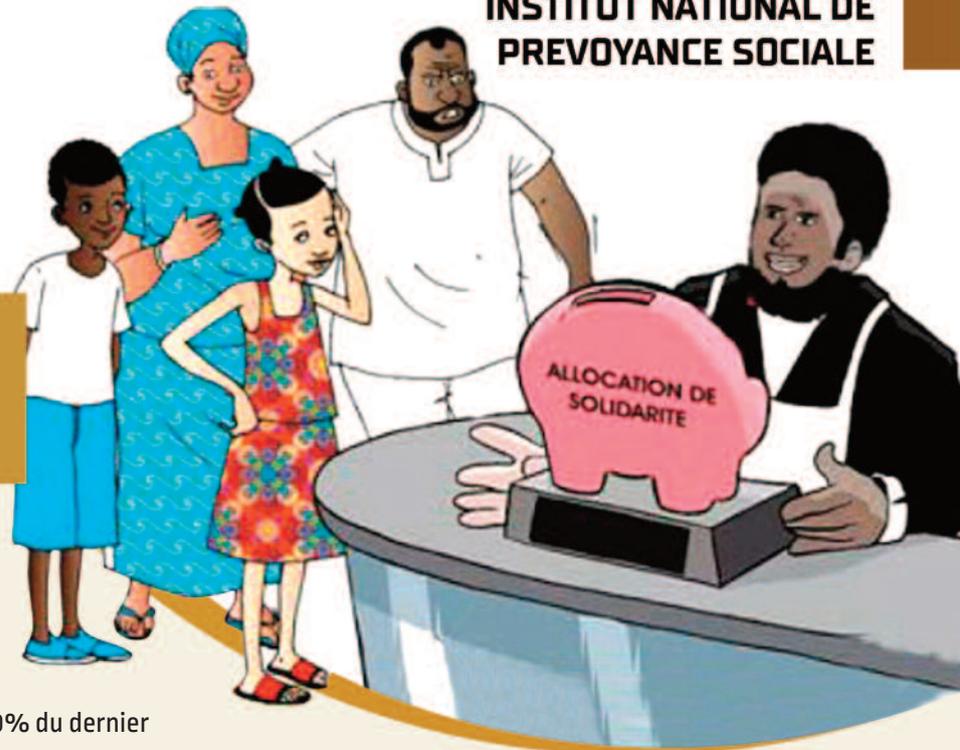
## ■ Samba Gassama General



"Elle s'appelle Diocou Sidibé, Née vers 1951 à lanimodi Arrondissement de Ambidedi [Gadiaga] retrouver morte et mis dans un sac de riz dans son champ hier après avoir refusé d'être esclave dans son village."



# L'ALLOCATION DE SOLIDARITE



## Conditions d'ouverture du droit :

- Être Agé de 53 ans au moins,
- Avoir accompli au moins 6 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation,
- Ne pas disposer de ressources supérieures à 80% du dernier salaire perçu,
- Introduire la demande à l'INPS dans un délai de deux (2) ans à compter de la cessation d'activité.

## Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable   Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande d'Allocation de Solidarité	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur. éventuellement rempli par les précédant sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait mois de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur / Salarié	L'employeur (quelques bulletins de salaire)
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale

## Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de solidarité est calculée sur la base de trois éléments prédéterminés:

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2%;
- la durée minimale d'assurance (DMA).

Le montant de l'allocation de solidarité (AS) s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$AS = SMIG \times 2 \times TA \times DMA$$

Exemple : Un assuré âgé de 54 ans comptant 9 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

L'allocation de solidarité de l'intéressé se calcule comme suit :

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2 :  $40\ 000\ FCFA \times 2 = 80\ 000\ FCFA$
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée minimale d'assurance (DMA) : 13 ans
- le montant de l'allocation de solidarité est de :  $80\ 000\ FCFA \times 2 \times 2\% \times 13 = 20\ 800\ FCFA$ .

## Date d'effet :

L'allocation de solidarité prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

**Conseil Économique, Social et Culturel :  
Le bureau de la 6<sup>e</sup> mandature  
partiellement renouvelé**



Les travaux de la 2<sup>e</sup> session extraordinaire de la 6<sup>e</sup> mandature du Conseil économique, social et culturel (CESC), ont été clôturés ce vendredi 29 juillet 2022, au siège de l'institution.

Ces travaux ont été consacrés au renouvellement partiel du bureau de l'institution.

A l'occasion, le président du CESC, Yacouba Katilé, a salué les membres sortants du bureau pour leurs efforts consentis et a félicité par la même occasion les nouveaux membres pour la confiance placée en eux. « Comme l'affirme cet adage : « l'honneur est une charge »

En effet la 6<sup>e</sup> mandature du Conseil économique, social et culturel (CESC), intervient dans un contexte marqué par une demande sociale pressante relative aux réformes politiques et institutionnelles.

Par extension, les compatriotes dans leur écrasante majorité aspirent ardemment à l'instauration d'une gouvernance vertueuse, gage de la stabilité socio-politique ainsi qu'à un nouveau paradigme dans le cadre du partenariat et de la diplomatie.

Fort de ce constat l'institution, en sa qualité d'assemblée consultative par excellence, force de propositions et d'orientations des pouvoirs publics, s'attelle à être au rendez-vous du processus de refondation, afin de jouer sa partition et toute sa partition », indique le président du CESC, Yacouba Katilé

A l'issue des travaux qui ont duré une semaine, les participants ont procédé à l'élection des premiers et deuxième secrétaires du bureau, et des présidents des cinq commissions, notamment le développement rural, l'économie et les finances, l'éducation, la culture et la communication, les affaires sociales et la santé, puis la commission science technique et environnement.

La cérémonie de clôture de la session, outre les autorités locales, a enregistré la présence des ministres de la Refondation de l'Etat en relation avec les Institutions et celui de la Sécurité et de la Protection Civile. Liste des membres du bureau du CESC 2022-2023

Président : Yacouba Katilé

Vice-président : Amadou Sanoussi Dafé

1er secrétaire : Bréhima Amadou Haïdara

2<sup>e</sup> secrétaire : Ousmane Traoré

**Mali : Washington ordonne à son  
personnel non essentiel de quitter  
le pays après plusieurs attaques**



Le pays enclavé au cœur du Sahel, a été le théâtre de deux coups d'État militaires en 2020 et 2021. Cette semaine pas moins de 11 attaques y ont été dénombrées.

Les États-Unis ont ordonné à leurs employés non essentiels et à leurs familles de quitter le Mali « en raison du risque accru d'attaques terroristes dans les zones fréquentées par les étrangers ».

Dans un communiqué vendredi, le département d'État américain souligne que l'ambassade des États-Unis « continue d'avoir une capacité limitée à fournir une aide d'urgence aux citoyens américains au Mali ». « Des groupes armés et terroristes continuent de planifier des enlèvements et des attentats au Mali » et peuvent prendre pour cible « les boîtes de nuit, les hôtels, les restaurants, les lieux de culte, les missions diplomatiques internationales et d'autres lieux fréquentés par les Occidentaux », selon le texte.

Le Mali, pays enclavé au cœur du Sahel, a été le théâtre de deux coups d'État militaires en 2020 et 2021. La crise politique va de pair avec une grave crise sécuritaire depuis le déclenchement, en 2012, d'insurrections indépendantistes et d'actions jihadistes sanglantes dans le Nord.

Mercredi, au moins 15 soldats maliens et trois civils ont été tués dans trois attaques coordonnées et attribuées à des « terroristes », ce qui porte à 11 le nombre d'attaques en moins d'une semaine au Mali.

Source : lefigaro

Président de la commission de développement rural : Mahamadou Sylla  
Présidente de la Commission économique et financière : Mme Ly Taher Drave

Présidente de la Commission économique, de la Culture et de la Communication, Mme Bah Assitan Traoré

Président de la Commission des affaires sociales et santé : Mahamadou Djiré

Président de la Commission science, technique et environnement : Simballa Sylla

Source : Bamada

## Affaires "49 soldats ivoiriens au Mali" : Ce que demande Bamako



**S**elon mes informations, le Mali qui s'est dit ouvert au dialogue pour un règlement à l'amiable de la situation des 49 soldats ivoiriens, a demandé trois concessions à la partie ivoirienne.

Primo, que le Gouvernement ivoirien reconnaisse sa responsabilité qui a entraîné la situation malheureuse et exprime ses regrets à cet effet. "Le Mali insiste sur le caractère illégal du déploiement sans notification préalable des dits militaires ivoiriens sur son sol", insiste la source diplomatique proche de la médiation.

Secundo, auprès du médiateur togolais, les autorités maliennes souhaiteraient, pour agir, obtenir l'engagement d'Abidjan à œuvrer pour ramener la paix et la concorder entre les deux pays voisins et amis.

Tercio, le Mali voudrait enfin, que le gouvernement ivoirien s'engage au respect de sa souveraineté et des règles de procédures établies dans le cadre de tout envoi de forces militaires en territoire malien.

Par ceci, le Mali se veut suffisamment ouvert à un règlement politique pacifique du problème, afin de garder de bonnes relations de solidarité, d'amitié et de fraternité avec son voisin dans le respect mutuel et de bon voisinage entre les deux peuples dont les liens sont séculaires.

Info express Issiaka Tamboura journaliste

## Gestion de la transition : La CMAS, commune vi accepte d'entrer dans le CNT

**C**i-dessous un Communiqué du bureau de la CMAS de la Commune VI, section de ce mouvement proche de l'imam Mahmoud Dicko, qui a décidé de se joindre au Conseil national de Transition pour la gestion du pays.

Conformément au décret No 2022-0427/PT RM du 21 juillet 2022 fixant le mode de répartition et de désignation des membres additifs du conseil national de transition, le bureau communal de la CMAS commune VI informe l'opinion nationale qu'à l'issue d'une rencontre extraordinaire tenue à son siège le mardi 26 juillet 2022 à 19h00 précises : a jugé utile et nécessaire de participer à la gestion du pays à travers le CNT.

Cette décision a été motivée par le rôle que nous avons joué pour l'avènement de cette transition. Entant qu'acteurs majeurs, nous comptons pleinement jouer notre rôle qui est de veiller sur la période transitoire afin que le Mali Koura tant aspiré par le peuple malien soit une réalité.

## Incendie à Baco-Djocoroni : 1 mort, 3 blessés graves et 4 blessés légers



Ce jour, samedi le 30 juillet 2022, aux environs de 17 heures, à Baco Djicoroni, à proximité de la station Nientao, camion-citerne de pulvérisateur de bitume (goudron) et un camion benne transportant du goudron ont pris feu en pleine circulation faisant plusieurs victimes.

**D**es dégâts importants sont à signaler : 12 motos, 01 vélo, des casiers de bouteilles, 01 camion benne, 01 camion-citerne, 20 magasins, 02 bureaux et 03 logements ont été touchés.

Malheureusement parmi les victimes, on compte un 01 mort, 03 blessés graves et 04 blessés légers.

Les victimes ont été évacuées à l'hôpital Gabriel et l'Hôpital du Mali.

Les Direction Régionale de la protection Civile de Bamako (DRPC-Bamako), à travers les différents centres de secours, a engagé 5 Camions citernes (CCI) 05 Véhicules de Liaison (VL), 03 Véhicules de Secours pour Asphyxiés et Blessés (VSAB), 01 Ambulance Médicalisée (AM) et 55 Sapeurs-pompiers.

Source : DGPC'Com



Par conséquent notre bureau s'est porté candidat à travers deux membres de notre bureau.

Par ailleurs un courrier officiel avec plus de détails sera parvenu au bureau exécutif national de la CMAS pour l'informer de cette décision hautement patriotique du bureau communal de la CMAS commune VI Vive la CMAS commune VI.

Que dieu bénisse le Mali.

Bamako le 29 juillet 2022

Le président de la CMAS commune VI

M. Kalil Sarmoye Cissé



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

## Pionniers du Mali à la Primature : un foulard et deux attestations remis au PM

Pour une participation efficace et efficiente de l'ensemble des Maliens dans le processus de la refondation du Mali, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga a rencontré, le vendredi 29 juillet 2022, une délégation de l'association des Pionniers du Mali conduite par son Commissaire général Tidiane Coulibaly. Dans leur valise, l'association des pionniers du Mali a apporté son soutien indéfectible aux autorités de la Transition. C'était en présence des membres du cabinet de la primature.



**P**our annoncer les couleurs de la cérémonie, les membres de l'association des pionniers du Mali ont entonné leur hymne. Cet acte est plein de signification pour eux et pour tous. Dans le processus de la refondation aucun acte n'est superflu. Ce geste de l'association des pionniers du Mali est la matérialisation de leur soutien aux autorités de la Transition. Ensuite, Tidiane Coulibaly, commissaire général de l'association des pionniers du Mali, a saisi cette belle occasion inouïe pour partager certaines de leurs préoccupations avec le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. « **Nous sommes venus remercier et féliciter le Premier ministre et son gouvernement mais surtout remercier le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta pour avoir aimé sa patrie. Car il a aimé son drapeau et son hymne. On est fier d'être malien. Parce que la valeur malienne, le dambé est revenu. On veut que le retour de l'éducation pionnier soit effectif au nom des pion-**

**niers du Mali** », a-t-il clamé.

Aussi, le commissaire général, a demandé l'implication du Chef du gouvernement pour l'opérationnalisation du Palais des Pionniers dont la construction est achevée depuis longtemps. Pour finir, il a souhaité l'accompagnement du Premier ministre pour la cérémonie traditionnelle de montée des couleurs qui s'effectue tous les lundis matin devant la Cité administrative. Il a sollicité la pérennisation de cette activité.

Le Chef du Gouvernement a remercié ses hôtes pour leur visite.

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a affirmé que tant qu'il n'y pas de justice, il n'y a pas d'école, le Mali kura restera un vain mot. On travaille pour que les gens comprennent la nouvelle dynamique. « **Mais, vous avez une responsabilité particulière parce que c'est à cet âge-là que se forme la personnalité des citoyens, des futurs travailleurs, c'est à travers ce qu'on inculque à sa jeunesse, qu'on prépare l'avenir. Dans**

**une large mesure, c'est l'avenir du Mali, l'avenir de notre peuple, l'avenir des citoyens se construit à partir de quelques actes que vous posez au quotidien. Je pense c'est votre pierre dans la construction du Mali Kura** », a-t-il assené.

Et de poursuivre que la volonté du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, de l'ensemble des autorités de la Transition, est de faire en sorte qu'en plus du Mali Kura, qu'il y ait également un Malien Kura. « Notre accompagnement ne vous fera pas défaut », a-t-il rassuré.

Le commissaire général de l'association des pionniers du Mali a attaché un foulard au tour du cou du Chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga, avant de lui remettre deux tableaux contenant la loi du pionnier et le chant du pionnier.

■ Ibrahim Sanogo

# Journée panafricaine de la femme : L'événement phare prévu à Oulodo a été reporté

Le monde célèbre chaque 31 juillet la Journée internationale de la femme africaine (JIFA). L'événement commémoré depuis 5 décennies, est l'occasion pour les mouvements de femmes africaines de faire le bilan sur les droits des femmes sur le continent. Au Mali, l'événement phare initialement prévu à Oulodo (cercle de Kolokani, région de Koulikoro) pour célébrer l'édition 2022 a été reporté compte tenu du contexte sécuritaire actuel a-t-on appris à travers la page du MPFEF.

Le 31 juillet est la date retenue depuis 1962 pour célébrer la journée panafricaine des femmes. Cette journée symbolise le courage et l'engagement des femmes aux côtés de leurs dirigeants pour la libération du continent du joug colonial et l'émancipation de la femme africaine.

Cette année, le thème régional de la Journée africaine de la Femme est « **Journée africaine de la Femme - Réaliser le Capital humain des Femmes pour un développement durable inclusif : lutte contre le fléau de la violence tout en améliorant la sécurité alimentaire et la bonne nutrition en Afrique** ». Le thème national est, « **Femmes Rurales Actrices clés de la sécurité alimentaire et Nutritionnelles** ».

Compte tenu du contexte sécuritaire actuel de notre pays, l'événement phare qui était prévu par le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et la Famille dans le cadre de la célébration de cette journée dans le village de Oulodo a été reporté.

Cependant, la source officielle a précisé que le programme des festivités de la journée internationale de la femme africaine continuera à travers les conférences débats, les émissions radio, les plantations d'arbres, le renforcement de capacité des femmes à travers la formation, les remises de matériels de production, la participation aux émissions télévisées à grande audience (question d'actualité). Dans sa déclaration à l'occasion de la journée africaine de la Femme, le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat a déclaré que le développement des capacités intellectuelles et professionnelles des femmes, l'accroissement de leur niveau d'instruction et, d'une manière générale, leur accès à toutes les formes de connaissances constituent un puissant facteur d'autonomisation et un bouclier parfait contre toutes les formes de violence dont elles pourraient être



victimes.

« **Pour parvenir à ces objectifs louables auxquels nous aspirons tous, c'est un effort collectif qui est requis. Aussi, j'en appelle à la mobilisation de tout le continent, dans tous ses compartiments, à savoir l'Union africaine, les Communautés économiques régionales, les Etats membres, les organisations de la société civile, le secteur privé, les hommes et bien évidemment les femmes, afin qu'ils se donnent la main dans une démarche de concertation permanente et de soutien pour faire de la célébration de cette Journée la marque d'un nouveau départ, soutenu par notre commune volonté de bâtir l'Afrique que nous voulons, une Afrique qui célèbre la femme, une Afrique dont la signature sera désormais l'égalité entre l'homme et la femme** », a-t-il demandé.

De ce fait, il a précisé que cette égalité, matrice centrale au cœur de l'Agenda 2063, irrigue de ses exigences désormais incontournables, toutes les activités que mène l'Union africaine. « **Dans cette logique, je me félicite de la décision de la Conférence de l'Union d'inclure dans l'architecture institutionnelle de l'Union, le poste de l'Envoyée spéciale Femme, Paix et Sécurité, en l'intégrant au Cabinet du président de la Commission de l'Union africaine comme structure permanente** », s'est réjoui Moussa Faki Mahamat.

De même il a indiqué qu'avant cette importante mesure, c'est une panoplie d'instruments juridiques qui avait été adoptés par les organes délibérants de l'UA en faveur de la protection et de l'autonomisation de la femme. « **Je ne voudrais citer ici que le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme, plus connu sous le label de Protocole de Maputo ; et les déclarations qui l'accompagnent notamment la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique de 2004, de la politique de la parité au sein de la Commission de l'Union africaine de 2008, de la stratégie de l'Union africaine pour l'égalité Femme-Homme et de l'autonomisation des femmes au titre de la décennie 2018-2028** », a-t-il cité. « **Dans la dynamique de cette mouvance en faveur de la femme, la Commission de l'Union africaine se réjouit de lancer la feuille de route relative à la mise en œuvre de l'important thème adopté par la Conférence en février 2020 sur "l'inclusion financière et économique de la femme africaine"** », a-t-il affirmé. Par ailleurs, le président de la Commission de l'Union Africaine a invité tous les hommes à exercer à temps et à contretemps la masculinité positive en faveur des femmes.

■ Maffenin Diarra

# Avortements : La SOMAGO renforce les capacités des journalistes du REMAPSEN

Étant la cinquième cause de décès maternel, l'avortement non sécurisé est encore de nos jours, une pratique courante de nos différentes sociétés



La Société malienne de gynécologie obstétrique (SOMAGI) qui s'est fixé comme objectif de réduire les risques liés aux avortements a plaidé pour obtenir un financement auprès de la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO). Ce financement a permis de mettre en place un projet de sensibilisation en faveur de l'avortement sécurisé dans les limites de la loi au Mali. Lancé en 2019, ce projet a une durée de vie de 3 ans et est sensé contribuer à la réduction de la mortalité et de morbidité maternelle liées aux avortements à risque.

Ainsi, dans la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour des avortements sécurisés au Mali, la SOMAGO a jugé nécessaire d'avoir pour partenaire, le Réseau des médias africains pour la promotion de la santé et de l'environnement (REMAPSEN). C'est dans ce cadre s'est tenu un atelier d'information à leur endroit. C'était le vendredi dernier au Mémorial Modibo Keita.

Après les mots de bienvenue prononcés par le président de la SOMAGO, Pr Youssouf Traoré, s'en est suivie la présentation des communications de la journée.

Félix Diakité, en qualité de gestionnaire du projet a fait une présentation succincte de sa structure. Il a fait cas de ses objectifs, des ac-

tivités réalisées, le financement et l'architecture gestionnaire. Celle-ci a permis aux professionnels des médias présents de se faire une idée sur l'utilité de ce projet.

La représentante résidente du REMAPSEN-Mali, Fanta Diakité journaliste à la radio Klédu, fera une présentation du réseau. Laquelle a permis d'exposer le fonctionnement, l'organigramme et les activités enregistrées au cours de l'exercice 2020-2021.

Le Pr Mounkoro Niani a partagé son expérience en tant que médecin spécialiste des questions d'avortement, avec les hommes des médias. Son exposé a porté sur le contexte de l'avortement, les complications provoquées, quand ils sont clandestinement pratiqués et leurs préventions.

Ce praticien de la médecine obstétricale a aussi rappelé la situation épidémiologique des avortements dans le monde. Ainsi, de 2010 à 2014, 56 millions d'avortements ont été pratiqués dans le monde. Également, 25% des grossesses se sont terminés par un avortement provoqué et 25 millions de cas d'avortement à risque. Ce qui fait que chaque année, souvent, il y a eu plus de 10% de décès dus aux avortements.

Poursuivant, le Pr Niani a aussi évoqué les complications immédiates liées à la perfora-

tion de l'utérus, aux blessures d'intestins par insertion d'objets et autres. Il s'agit de celles dites tardives. Lesquelles s'expliquent par l'infection de l'appareil génital.

Selon lui, les difficultés provoquées par ces avortements à risque sont entre autres la stigmatisation dans la famille et la société, le retard à l'école en cas de complications médicales ; le sentiment de culpabilité etc. Et le Pr Mounkoro Niani d'ajouter que la prévention de l'avortement non sécurisé se fait à deux niveaux : la prise de comprimés recommandés par un spécialiste et par un acte chirurgical réalisé dans un établissement de santé.

Le Dr Namory Traoré de son côté a intervenu sur la Loi N° 02-044 du 24 juin 2002 relative à la santé de la reproduction. Celle-ci adoptée par l'Assemblée nationale en sa séance du 07 juin 2002 et promulguée par le président de la République d'alors, comporte quatre titres, à savoir : les définitions, la santé de la reproduction, les dispositions pénales et les dispositions transitoires et finales.

Les travaux dudit atelier seront finalisés par la formulation des recommandations pour une meilleure collaboration entre la SOMAGO et le REMAPSEN.

Ki-Zerbo

# Célébration de la journée panafricaine : Les femmes invitées à jouer leur rôle dans la gestion de la sécurité au Mali

En prélude à la fête de la Journée Panafricaine des Femmes (JPF), édition 2022, le Mouvement des Femmes de la Commune VI du District de Bamako, soutenu par l'Amnesty International à travers le réseau de femmes d'Amnesty International, a animé le vendredi, 29 juillet 2022, une conférence débat en cette veille de la JPF. C'était dans la salle de conférence de la Mairie de la Commune VI, sise à Sogoniko. Contrairement au thème africain de la JPF portant sur la sécurité alimentaire, celui choisi par le mouvement des femmes de la CVI porte sur "rôle des femmes dans la gestion de la sécurité au Mali", thème qui colle parfaitement avec la situation actuelle du Mali. C'était en présence de Mme Douyon Delphine Douyon, du coordinateur des chefs des quartiers, Seydou Sangaré, de la présidente du mouvement des femmes de la CVI, Mme Alwata Ichata Sahi, la vice-présidente de l'OPF (Organisation panafricaine des femmes), Mme Diallo Kama Sakiliba, Mme Kodio Assitan Touré, coordinatrice du réseau de femmes d'Amnesty International Mali. La principale conférencière était la commissaire Divisionnaire de police Assitan Traoré, directrice du centre Djiguiya One Stop Center de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre.



Visiblement émue de la présence massive des femmes et personnalités de marques, Mme Alwata Ichata Sahi a remercié, à l'entame de son discours, les participants à cette conférence de veille de la JPF, conférence réalisée grâce à l'accompagnement d'Amnesty International Mali au côté de leur mouvement. Ladite conférence de veille de la JPF, ajoute-elle, offre l'occasion de sensibiliser les femmes sur les enjeux de l'heure, notamment sur l'insécurité qui prévaut dans notre pays. A en croire, Diallo Kama Sakiliba, il n'y a pas

de développement durable sans paix durable. Les deux sont liées à la sécurité qui est multiforme. « **Au Mali, ce qui nous intéresse, c'est la sécurité sur l'ensemble du territoire. Tout le monde doit jouer son rôle dans la sécurisation du pays, y compris les femmes par rapport à leur rôle multiformes** », a dit Kama Sakiliba.

Pour Mme Kodio Aïssata Touré, le travail d'Amnesty International sur la sécurité et les droits humains a pour objectif d'exposer les violations commises par les groupes armés et les gouvernements au nom de la sécurité natio-

nale et de la lutte contre le terrorisme, ou la menace du terrorisme. « **Il s'agit pour nous, de faire la lumière sur les violations commises dans ce contexte et exiger que les responsabilités soient assumées pour ces violations. Ce travail, concerne aussi le droit des victimes, qu'elles soient victimes de violations commises par les Etats, ou victimes des actes terroristes commis par les groupe armés** », a-t-elle précisé, avant de souligner que les femmes doivent être impliquées fortement dans la gestion de la sécurité, car elles sont aussi des ac-

trices de changement. En sommes, précise Touré, Amnesty International Mali condamne tout acte de terrorisme. Elle fait campagne pour la protection des droits humains. « **Le réseau des femmes d'Amnesty International Mali estime que le plan d'action national issu de la résolution 1325 du conseil de sécurité de l'Onu, la paix, la sécurité doit promouvoir les droits des femmes à toutes les étapes du processus de paix et de gestion de sécurité en prenant en compte les droits humains. Le réseau pense aussi qu'en développant les capacités locales et nationales en égalité entre les sexes, le Mali aura fait justice aux femmes. Concilier la gestion de la sécurité et le respect des droits humains. On invite le gouvernement malien plus d'inclusivité dans la gestion de la sécurité en accordant un rôle important aux femmes dans la gestion de la sécurité surtout dans la communauté** », renchérit Kodio Aïssata Touré.

La conférencière a aussi abondé dans le même que ces prédécesseurs. Elle a déploré le manque de confiance de l'Etat aux femmes pour les nommer à des postes où les prises des décisions fortes sont faites. « Pas d'inclusivité de la femme. Nous devons serrer les ceintures pour que les lois et textes adoptés pour donner à la femme toute sa place dans la société soient appliquées dans leur intégralité. Cela nous permettra, dit la commissaire, d'avoir l'intégration du genre dans la gestion et la prévention de la paix. Nous avons des acquis comme la 1325, le politique national genre, la charte africaine des peuples, le protocole de Maputo, la loi 052. Il faut se battre pour que toutes ces lois soient appliquées à 100%. Pour finir, elle a invité les femmes à relever les défis comme l'insécurité, le combat contre prolifération des armes légères et petits calibres, le trafic et la consommation abusive des stupéfiants, de l'employabilité des femmes, la formation des filles pour renforcer leurs capacités dans la médiation, négociation», dit la commissaire divisionnaire Assitan Traoré.

■ Ibrahim Sanogo

## Terrorisme au Mali : Déluge d'attaques contre les symboles de l'état

Au moins 15 soldats de l'Armée malienne sont morts hier dans plusieurs attaques ayant visé les symboles de l'Etat à Sévaré, Sokolo et Kalumba dans le centre et le nord-ouest du pays. D'autres attaques sont à déjouer, selon les renseignements.



**V**igilance, coopération civilo-militaire et prière. C'est ce que réclament aujourd'hui les responsables du pays pour protéger et sécuriser le pays. Depuis une dizaine de jours, les positions des Forces Armées Maliennes sont constamment attaquées par les terroristes. Au total, on enregistre 11 attaques sur le territoire depuis l'attaque spectaculaire de Kati. L'armée affirme qu'elle maîtrise la situation. Car, depuis quelques jours, après chaque attaque, elle présente un bilan luisant. Pour rappel, mercredi, dans un communiqué, elle informe qu'en plus des quelques soldats tombés sur le champ d'honneur, trois civils d'une entreprise de construction de route ont été tués. Par contre, elle a pu neutraliser 48 terroristes, détruits 3 pick-up et des matériels de guerre récupérés, dans ces attaques.

« L'Etat-major général a informé l'opinion que

les Forces Armées Maliennes ont repoussé des attaques terroristes visant des positions à Sévaré, Sokolo et Kalumba, tôt ce mercredi 27 juillet 2022. La riposte menée avec énergie et professionnalisme a permis de mettre en déroute les assaillants et de les poursuivre dans leur fuite », a indiqué la même source.

Le colonel Souleymane Dembélé, directeur de l'Information et des Relations publiques des Armées (Dirpa), a même expliqué qu'« à Mopti, aux environs de 1h00, des tentatives d'infiltration ont visé l'un des check-points du Camp Hamadoun Bocary Barry dit Balobo ainsi que des installations de l'Armée de l'Air », précisant que « par leur sang-froid et leurs actions coordonnées et proportionnées, les Forces de Défense et de Sécurité ont rapidement maîtrisé tous les mouvements suspects ».

Par ailleurs, « aux environs de 2h00, les FAMA du poste de contrôle de Barigodaga, Commune



urbaine de Mopti, ont repoussé des mouvements suspects en direction de Tongorogo, Commune rurale de Sokoura, cercle de Mopti en adoptant une posture dissuasive et en effectuant des tirs d'arrêt ».

« A Sokolo, les capacités d'anticipation des FAMA, la précision du renseignement et la vigilance des hommes ont permis d'orchestrer une réplique coordonnée contre les assaillants mis en débandade et de mener la contre-attaque », indique le même communiqué.

En outre, il précise qu'« à Kalumba, dans le cercle de Mourdiah, région de Nara, une attaque terroriste a été également contenue et vigoureusement repoussée tôt ce matin ».

Nécessaire coopération civilo-militaire  
Aujourd'hui, tous les Maliens aspirent à la paix et la sécurité. Pour endiguer le phénomène du terrorisme, l'Armée a donc lancé un appel à tous les citoyens afin de faciliter le renseignement.

« La sécurité est l'une des priorités des plus hautes autorités de l'État : sécurité des concitoyens, partout sur le territoire, sécurité dans les grandes villes, sur les grands axes et dans les brousses. Cette sécurité nationale ne peut aujourd'hui se concevoir sans l'implication de toutes les couches de la société », a indiqué le Chef d'Etat-major général de l'Armée, le général de brigade Oumar Diarra, au lendemain

de l'attaque de Kati, tout en appelant l'objectif de ces groupes jihadistes qui vise à créer la terreur seulement chez les populations, d'où son message : « à ne pas tomber dans l'amalgame ».

Dès lors, la coopération de sécurité et de défense doit s'assigner comme objectif tout aussi prioritaire de participer à la sécurité du Mali et des Maliens. « Nous sommes mobilisés pour aider et soutenir notre Armée. C'est la vie de tout le monde qui est menacée. Nous

sommes condamnés à soutenir les FAMA », affirme Moussa Touré, un enseignant.

Sur la même lancée, le ministère des Affaires religieuses et du Culte a fixé un calendrier pour les prières, ce vendredi pour les musulmans et toutes les autres croyances en fonction de leurs programmes, pourvu simplement que cela soit avant le 31 de ce mois de juillet.

A . K . K.

Source : Mali Tribune



## Transports : Hausse des tarifs dès lundi



**L**es transports connaîtront une hausse générale des tarifs le lundi 1er août pour le transport voyageur et mardi pour le fret. Ainsi en ont décidé les transporteurs, à l'issue de leur réunion du mardi 26 juillet, au siège du CMTR.

A cause de la dernière montée vertigineuse des prix à la pompe, l'augmentation générale des prix des transports a été décidée le mardi dernier par leurs acteurs. Comme précédemment annoncé dans nos colonnes, les usagers du transport public mettront un peu plus la main à la poche pour payer leurs déplacements et autres prestations.

Tous les syndicats de transporteurs (transporteurs urbain, interurbain, les conducteurs de camions Ben, etc.), lors d'une rencontre ad hoc au Conseil malien des Transporteurs routiers (CMTR), ont jugé obligatoire de revoir à la hausse les prix jusque-là pratiqués. Une augmentation devenue selon eux, nécessaire vu le contexte de la flambée mondiale du prix des hydrocarbures et d'autres produits connexes. « Nous travaillons à perte malgré les réajustements tarifaires faits après la deuxième augmentation des prix à la pompe », ont clamé les différents intervenants. L'unanimité s'est

dès lors dégagée sur le rehaussement des tarifs.

Youssef Traoré dit Bani, président du CMTR, a expliqué que l'adoption des nouveaux tarifs se justifie par beaucoup de facteurs. Il cite pêle-mêle en plus du carburant, la hausse des prix de la pneumatique, des pièces de rechange, du transport maritime, du coût de change du dollar et de la dépréciation de l'Euro.

Le président du CMTR qui dit informer en amont les autorités de tutelle (le ministère des Transports et des Infrastructures), estime que les tarifs au prix plafond, qui seront mis en vigueur le lundi prochain (pour le transporteur voyageur et lendemain mardi pour les colis) tiennent compte du pouvoir d'achat des populations.

En plus des syndicats, les présidents des délégations régionales de Koulikoro, Sikasso, du district de Bamako et des membres du bureau national ont pris part à la rencontre. Le président du Groupement professionnel des pétroliers (GPP) était également présent.

Abdrahamane Dicko

Importateurs et transporteurs accordent leurs voix

En prélude à la mise en vigueur des nouveaux tarifs lundi et mardi, les importateurs, transporteurs, le groupement des pétroliers et les syndicats de transporteurs se sont rencontrés hier au siège du CMTR à l'Hippodrome.

La réunion avait pour ordre du jour d'échanger sur l'applicabilité des nouveaux tarifs de transports et l'harmonisation des points de vue. Les importateurs qui sont pour la plupart des transporteurs sont partants pour la nouvelle mesure tarifaire, au regard de la flambée des prix des hydrocarbures.

Plusieurs importateurs, transitaires, pétroliers, commerçants étaient présents. Il s'agit entre autre de Seydou Nantoumé de Tuguna agro-industrie, Basesydu Sylla (transitaire), Souleymane Baba Traoré, président par intérim du CMC, les représentants des pétroliers Hadji Yattassaye et Djibi Yattassaye.

Au cours de la rencontre, des projections ont été faites sur les distances et la nature des conteneurs et colis à transporter et la fixation des tarifs.

A.D.

Source : Mali Tribune



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière  
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

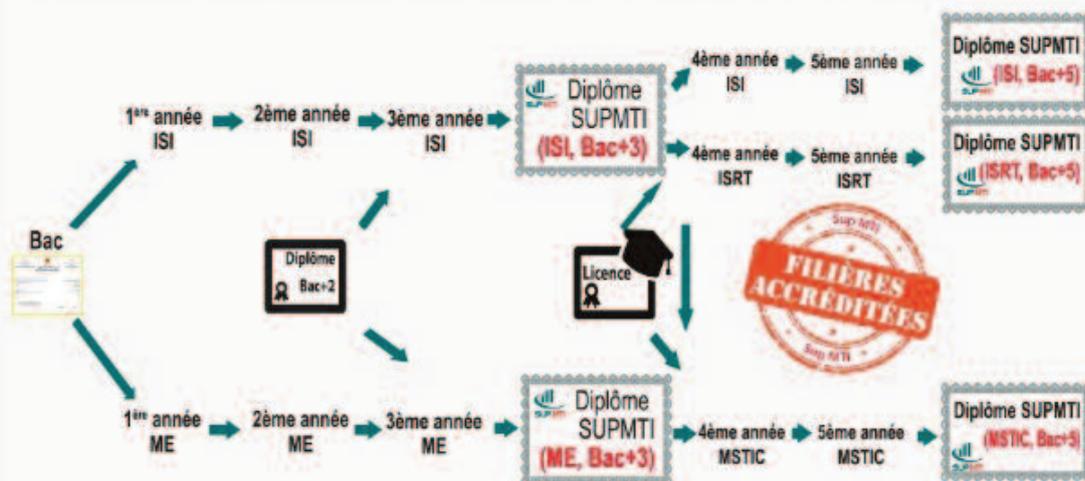
**ÉCOLE DE MANAGEMENT**

- Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

**ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS**

- Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE  
 PAR LA FORCE  
 DU GROUPE  
 DES ÉCOLES  
**SUP MTI**



**Diplômes Bac+3 et Bac+5**

Partenaires :



Certificats  
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



**SUP MTI BENI MELLAL**

**Contacteur au Mali**

Boulevard Hassan II,  
 Quartier Al Adarissa  
 (au-dessus du café voltaire)  
 (+212) 612 993 056  
 (+212) 5 23 42 22 33/34  
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma  
 @supmtibm  
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting  
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10  
 +223 698883 05/82017575  
 mdoumbia1@yahoo.fr

## Avis :

### Concours de Bourse d'Excellence, 7ème Edition 2022

L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (**SupMTI**) de **Beni Mellal** au Maroc en partenariat avec **D&D consulting** au Mali informe les Bacheliers, les Techniciens Spécialisés et les Licenciés dans toutes les spécialités, qu'elle organise un **concours** pour l'attribution des bourses d'excellence aux étudiants afin de poursuivre leurs études supérieures à **SupMTI Beni Mellal** au Maroc dans l'une des filières suivantes :

#### ÉCOLE DE MANAGEMENT DES AFFAIRES (BAC+4) :

- Audit et Finance d'Entreprise
- Finance, Banques et Assurances
- Management de Qualité et Gestion de Projets
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Communication Digitale
- Marketing et Management Commercial d'entreprise

#### ÉCOLE DE GENIE INFORMATIQUE (3 ANS APRES « 2 ANNEES PREPARATOIRES ») :

- Classes préparatoires au cycle ingénieur en Technologies de l'Information
- Cloud, Internet des Objets et Mobiles
- Ingénierie de la Data Science
- Ingénierie des Systèmes, Réseaux et Télécoms
- Ingénierie des Systèmes d'information

Pour participer à ce concours, veuillez envoyer une copie certifiée de votre diplôme et les relevés de note deux dernières années d'études, à l'adresse courriel suivante: [mdoumbia1@yahoo.fr](mailto:mdoumbia1@yahoo.fr) au plus tard le **30 septembre 2022**.

Pour toutes informations, veuillez appeler aux : **+223 69 88 83 05, +223 82 01 75 75, D & D Consulting, dont le siège se situe à Hamdallaye ACI 2000, Rue 330 – Porte 10, Bamako, Mali.**

**NB :** Les dossiers enregistrés et collectés par D&D consulting sont envoyés à la Direction de L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (SupMTI) de Beni Mellal au Maroc qui fera le choix des candidats sur la base des dossiers, des critères de compétence et de mérite bien définis par l'établissement.

# Affrontement Macron - Transition malienne : Ad Vitae aeternam ?



Le président français, Emmanuel Macron, provocateur devant l'Éternel, n'a pas encore digéré toute sa rancœur contre les autorités de la Transition au Mali qui ont quasiment expulsé ses troupes hors du Mali. Ainsi Barkhane, avec Takubba ont décidé de quitter définitivement le sol malien. Tout au long du processus qui a mené à cette rupture, les critiques et invectives de Macron et de deux de ses anciens ministres – Florence Parly des Armées et Jean-Yves Le Drian des Affaires étrangères - n'ont pas manqué. Provoquant à tous les coups une riposte malienne tout aussi sèche et dure.

Eh bien, l'affrontement se poursuit. Jusqu'à quand ? ad vitae aeternam ?

Emmanuel Macron a cette fois-ci provoqué le courroux des autorités en revenant, selon les autorités maliennes, « sans jamais apporter de preuve », sur la présence d'un « groupe paramilitaire » au Mali.

Plus gravement, « dans ses propos, il a évoqué l'exercice de la violence par les Autorités maliennes, ciblant une ethnie spécifique de notre nation ».

Pour le Mali, le seuil de l'inacceptable était ainsi franchi. Donc « **Le Gouvernement de la Transition condamne avec la dernière**

rigueur ces propos haineux et diffamatoires du Président Français et prend à témoin l'opinion nationale et internationale sur ces accusations graves qui sont de nature à susciter la haine ethnique et à porter atteinte au vivre ensemble, à la cohésion, ainsi qu'à l'harmonie entre es Maliens ».

Et de rappeler « **le rôle négatif et la responsabilité de la France dans le Génocide des Tutsis au Rwanda, un événement qui attriste encore l'humanité** ».

Le Gouvernement de la Transition se félicite d'avoir décelé de façon prémonitrice « le dessein des autorités françaises d'entretenir la haine ethnique au Mali, le Gouvernement de la Transition a demandé, d'une part, à l'Ambassadeur de France de quitter le territoire malien et, d'autre part, a suspendu les médias France 24 et Radio France Internationale se comportant comme « **la radio des mille collines en République du Mali** ». Et de la même façon d'avoir eu raison de mettre « **à la coopération en matière de défense avec la France pour ses résultats insatisfaisants dans la lutte contre le terrorisme au Mali** ».

**LIRE EN ENCADRE LE COMMUNIQUE  
N°035 DU 31 JUILLET 2022 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION**

■ Moctar Sow



MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE ET DE LA  
DECENTRALISATION



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

## COMMUNIQUE N°035 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Gouvernement de la Transition a appris avec une profonde indignation des propos tenus par le Président de la République Française Emmanuel Macron, lors de sa tournée en Guinée Bissau, le 28 juillet 2022.

En effet, au cours de sa conférence de presse, le Chef de l'Etat français a réitéré des accusations erronées en affirmant que les Autorités maliennes entretiennent des relations avec un groupe paramilitaire, sans jamais apporter de preuve, malgré les démentis des Autorités de la Transition. Pire, dans ces propos, il a évoqué l'exercice de la violence par les Autorités maliennes, ciblant une ethnie spécifique de notre nation.

Le Gouvernement de la Transition condamne avec la dernière rigueur ces propos haineux et diffamatoires du Président Français et prend à témoin l'opinion nationale et internationale sur ces accusations graves qui sont de nature à susciter la haine ethnique et à porter atteinte au vivre ensemble, à la cohésion, ainsi que à l'harmonie entre les Maliens.

Il est important que le Président Macron se remémore constamment le rôle négatif et la responsabilité de la France dans le Génocide des Tutsi au Rwanda, un événement qui attriste encore l'humanité.

A ce sujet, de manière prémonitoire et après avoir décelé le dessein des autorités françaises d'entretenir la haine ethnique au Mali, le Gouvernement de la Transition a demandé, d'une part, à l'Ambassadeur de France de quitter le territoire malien et, d'autre part, a suspendu les médias France 24 et Radio France Internationale se comportant comme « la radio des milles collines » en République du Mali.

Aussi, ces propos subversifs du Président Français donnent raison au Gouvernement de la Transition qui, à juste titre, a mis fin à la coopération en matière de défense avec la France pour ses résultats insatisfaisants dans la lutte contre le terrorisme au Mali.



<https://m.facebook.com/matdmali/posts>

1

En outre, la France qui a toujours œuvré à la division et à la partition de notre pays est mal placée pour donner des leçons au Mali.

Le Gouvernement de la Transition exige du Président Macron d'abandonner définitivement sa posture néocoloniale, paternaliste et condescendante pour comprendre que nul ne peut aimer le Mali mieux que les Maliens eux-mêmes.

Le Gouvernement de la Transition rappelle que le Mali, foyer des grands empires en Afrique de l'Ouest, berceau d'une civilisation multiséculaire et pays de tolérance, repose sur sa diversité ethnoculturelle, la bonne cohésion sociale entre toutes les ethnies et les communautés qui le composent.

Force est de reconnaître que ces dernières années le tissu social a été dégradé, à cause des conflits communautaires qui sont instrumentalisés par des groupes terroristes et leurs sponsors étatiques étrangers.

Le Gouvernement de la Transition rappelle que le renforcement de la cohésion sociale demeure l'un de ses objectifs prioritaires non négociables et ne ménagera aucun effort pour réussir cette mission.

Il convient enfin de rappeler avec force que nos vaillantes Forces de Défense et de Sécurité qui sont multiethniques, professionnelles, républicaines et résolument engagées, demeurent un rempart solide pour la défense de la patrie, la préservation et la protection de l'ensemble de nos concitoyens dans leur diversité ethnique et religieuse.

Que Dieu bénisse le Mali et protège les Maliens !

Bamako, le 31 juillet 2022

**Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,  
Porte-parole du Gouvernement,**



**Colonel Abdoulaye MAIGA**

Chevalier de l'Ordre National



<https://m.facebook.com/matdmali/posts>

2

## Conseil Malien des Chargeurs : Ba Kissima Sylla élu à la présidence pour 5 ans

Le Conseil Malien des Chargeurs a un nouveau président, il s'appelle Kissima Sylla dit Ba Kissima. Il a été élu avec 65,38% des voix contre 34,38% pour Bourama Mounkoro à l'occasion de la session de l'Assemblée consulaire pour l'élection des membres du bureau national du Conseil malien des Chargeurs qui s'est déroulée le samedi 30 juillet au CICB.



L'élection du président et la mise en place du nouveau bureau du conseil Malien des chargeurs communément appelé CMC pour la mandature 2022-2027 s'est tenue le samedi 30 juillet dernier au CICB. À la suite du vote des chargeurs présents, c'est Kissima Sylla dit Ba Kissima qui a été élu avec 153 voix contre 81 voix pour Bourama Mounkoro.

Ainsi, le nouveau bureau du Conseil Malien des Chargeurs se compose comme suit : Président, Kissima dit Bakissima Sylla, 1er Vice – Président, Jean Dakouo, 2ème Vice-président, Oumar Niangadou, Trésorier Général, Bou-

rama Mounkoro, Trésorier Général Adjoint, Souleymane Fofana, Secrétaire aux relations extérieures, Sekou Massiré Sylla, Secrétaire à la Communication, Bakari Issa Keita.

Questionné sur les motivations qui les ont poussés à porter leur choix sur Kissima Sylla, la majorité des chargeurs présents ont fait savoir que c'est grâce à sa connaissance profonde de leur organisation, son sérieux, sa rigueur et sa loyauté qu'ils ont porté leur choix sur l'homme.

En effet, le Conseil Malien des chargeurs, au Mali, est une organisation professionnelle regroupant des importateurs, les exportateurs

et les transitaires c'est-à-dire les utilisateurs de services de transports internationaux. Il a pour objectif de permettre aux chargeurs de constituer un pouvoir de négociation afin d'obtenir à moindre le coût des services de transport suffisant et efficace. Sa mission est d'assurer la traçabilité et le suivi des marchandises en vue de faciliter leur prise en charge à l'arrivée et dans les meilleures conditions en tenant compte des mutations liées aux conditions d'insécurité actuelles auxquelles fait face la sous-région en général et le Mali en particulier.

Le tout nouveau président du CMC Kissima



Sylla s'est fixé comme objectif premier la refondation et le renouveau du Conseil Malien des Chargeurs. Il s'agit entre autres de défendre les intérêts des chargeurs maliens, de faciliter en toute circonstance les échanges commerciaux via les transports ; de promouvoir le commerce extérieur, de fournir toute information fiable pour lutter systématiquement contre le commerce triangulaire, de fournir des statistiques fiables du commerce extérieur afin d'orienter les chargeurs vers les plus rentable et d'organiser les gestions des risques de transport cargaison de bout en bout.

Présente le jour de l'élection parmi les membres du bureau national du Conseil Malien des chargeurs, le ministre des Transports et de l'Infrastructure Dembélé Madina Sissoko a souligné que dans le cadre des pouvoirs de tutelle qui lui sont dévolus par la loi, elle veillera à ce que le CMC ne soit plus, **« une vache laitière pour des personnes mais un service public qui assumera toutes ses missions dans la légalité. Je m'emploierai sous ce registre à en faire, avec ses organes d'administration et de gestion, un véritable levier de développement économique »**, a-t-elle soutenu.

**« Les ressources générées par le CMC et notamment la redevance maritime et le bordereau électronique de suivi des cargaisons seront dorénavant gérées conformément aux dispositions réglementaires. Le ratio investissement et fonctionnement sera défini de sorte que 60 à 70% du budget global soient consacrés aux investissements et le reste au fonctionnement »**, elle-t-elle précisé.

### Qui est Kissima Sylla dit Ba Kissima ?

Agé de 57 ans, Kissima Sylla est natif de la région de Koulikoro. Il est marié père de plusieurs enfants. Il vient d'une grande famille maraboutique qui a aujourd'hui en son sein une centaine d'érudits. Kissima Sylla a intégré l'Assemblée consulaire du CMC depuis 2006, de cette date à 2022 soit 16 ans, il a toujours occupé le poste de secrétaire aux relations extérieures au sein du bureau national. Ce poste lui a permis de connaître tous les arcanes du Conseil Malien des chargeurs et de rencontrer la quasi-totalité des autres conseils des chargeurs Africains et de participer à la prise des

grandes décisions au niveau de l'union des conseils des chargeurs. Il lui a permis d'être un acteur majeurs des grandes réformes qui se sont tenues au sein du CMC et de participer à différentes rencontres sur le transport maritime et le commerce internationale qui ont évoqué les difficultés et les contraintes que rencontre le monde des chargeurs dans la gestion de leurs activités .Il a également joué un rôle prépondérant dans la dimension de la mise en place d'une délégation du conseil régionale des chargeurs et en particulier celle du district de Bamako .Sylla répond toujours présent quand il s'agit d'appuyer , d'accompagner ces délégations et cela de l'avis des acteurs concernés Pour ses collaborateurs, Kissima Sylla a effectué avec honnêteté rigueur, patriotisme et détermination toutes les missions que le CMC lui a confié lors de ces deux mandats. Aussi, ils ont indiqué qu'il est un homme rigoureux, travailleur et qui maîtrise parfaitement les rouages du Conseil Malien des Chargeurs pour y avoir passé plusieurs années au service des chargeurs.

■ Maffenin Diarra

# Mali : Rapport hebdomadaire N°05/22-MODELE DU 23 au 30 juillet 2022



**A**près la levée partielle des sanctions sur le Mali, le 3 juillet 2022 par la CE-DEAO, les autorités de la transition ont commencé la mise en œuvre des réformes politiques et électorales. Les activités liées à la rédaction de la nouvelle constitution et à la mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) ont démarré. Cependant, le Mali connaît actuellement une aggravation de la crise sécuritaire et des tensions politiques.

## 1. Le contexte politique

Le contexte politique est marqué par les vives réactions de la classe politique malienne suite

aux déclarations du premier ministre Dr Choquel Kokalla MAÏGA, relayées sur les réseaux sociaux, appelant les « forces du changement » à se mobiliser pour gagner les élections devant marquer la fin de la Transition.

Le Cadre d'échange des Partis et Regroupement de Partis Politiques pour une Transition Réussie au Mali, à travers une déclaration en date du 21 juillet 2022, a demandé la démission immédiate du Premier ministre en réaction à ses propos. Le Cadre estime qu'il est un « Premier ministre clanique, agissant contre l'esprit de la Transition. »

D'autres déclarations ont également été faites par des partis politiques pour dénoncer les propos tenus par le chef du Gouvernement. À

titre d'exemple, le parti ADEMA-PASJ, dans son communiqué du 22 juillet 2022, qualifie les propos du Premier ministre de « déclaration malencontreuse » avant de lui demander « de faire preuve de courage pour démissionner de ses fonctions sans délai ». Le parti YELEMA, dans son communiqué en date du 21 juillet, se dit « outré » par les propos du Premier ministre et rappelle au chef du Gouvernement « que le temps des compétitions électorales viendra ».

Quant au M5RFP, il affirme que ces partis « se sont trahis en dévoilant leur vraie nature qui est fondamentalement contre le Changement, le Mali Kura et la réussite de la Transition contrairement à ce qu'ils déclarent urbi et

orbi».

Le contexte politique est également marqué par le processus d'élargissement du Conseil national de Transition (CNT), suivant le décret N°2022-0427/PT-RM du 21 juillet 2022 fixant clé de répartition et de désignation des membres additifs du Conseil National de Transition. Et cela, conformément à l'article 13 nouveau de la Charte de la transition révisée suivant lequel le Conseil national de Transition est l'organe législatif de la Transition. Il sera composé de cent quarante-sept (147) membres au lieu de cent-vingt et un (121) membres.

Par un communiqué en date du 25 juillet 2022, le parti YELEMA déplore l'adoption de ce décret au motif que cet élargissement engendrera des charges supplémentaires, alors que le maître-mot devrait être la réduction du train de vie de l'État.

Suivant le Communiqué N°001/PG-CSM, en date du 28 juillet 2022, le Procureur Général de la Cour Suprême du Mali a informé l'opinion publique nationale et internationale qu'un mandat d'arrêt international a été lancé, depuis le 25 juillet 2022, contre Messieurs Boubou Cissé (ex ministre de l'Économie et des finances), Tiéman Hubert Coulibaly (ex ministre de la Défense nationale), Mamadou Diarra dit Igor (ex ministre de l'Économie et des finances) et Babaly Bah (ex patron de la Banque Malienne de Solidarité -BMS-sa). Ils sont poursuivis pour crime de faux et usage de faux, d'atteinte aux biens publics et de complicités de ces infractions, des faits liés à l'affaire du marché public concernant la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation militaire ainsi que la loi de programmation sur la sécurité intérieure.

La MODELE observe que les trois premiers sont des acteurs majeurs de la scène politique malienne.

## 2. Le contexte électoral

Le jeudi 21 juillet, les ministres de l'administration, de la refondation et délégué auprès du Premier ministre ont rencontré la classe politique autour des modalités de désignation de leur quatre (4) représentants au Collège de l'AIGE, organe dirigeant de l'Autorité, conformément à l'article 7 de la loi électorale. Cependant, après des débats houleux, il n'y a pas eu de consensus autour des critères de désignation.

Le vendredi 22 juillet, une rencontre similaire a eu lieu autour des propositions faites par les organisations de la société civile. A ce niveau un consensus a été dégagé : appel à candidatures concernant les organisations évoluant dans le domaine de la démocratie, la gouvernance et les élections, respect de la loi sur le genre et comité de sélection au niveau du Conseil National de la Société Civile pour conduire le processus de désignation des trois (3) membres. La société civile voulait communiquer les noms de ses membres le lundi 25 juillet, comme prévu dans le courrier du MATD, mais le gouvernement leur a demandé d'attendre son retour.

La MODELE rappelle que suivant le programme du MATD du 27 juin 2022, l'adoption du décret de nomination des membres du Collège de l'AIGE était prévue pour le 13 juillet 2022. Les retards pris dans la mise en place de l'AIGE pourraient impacter négativement sur le respect des délais de la Transition.

## 3. Les réformes constitutionnelles

La commission de rédaction de la nouvelle constitution installée le 12 juillet 2022 a initié des séances d'écoute avec des partis politiques et des organisations de la société civile.

Le mardi 24 juillet 2022, la commission a écouté les partis politiques pour recueillir leurs contributions afin de les prendre en compte dans l'avant-projet de loi constitutionnelle.

On retient que certains partis politiques se sont opposés au processus de rédaction d'une nouvelle constitution et même à l'idée d'une révision de l'actuelle. C'est le cas de l'ADEMA-PASJ et Espérance DJIGIYA COURA qui est un regroupement de partis piloté par la CODEM. Le jeudi 28 juillet 2022, la commission a rencontré certaines organisations de la société civile dans le même but. Des écoutes régionales sont prévues le 2 août et des consultations en ligne.

La MODELE estime qu'il faut davantage de consensus et d'inclusivité dans le processus de consultation, étant entendu que des organisations spécialisées en la matière n'ont pas été approchées.

## 4. Le contexte sécuritaire

Cette semaine a été marquée par des attaques dans plusieurs localités du pays. On dénombre 11 attaques terroristes, dont 2 à proximité de Bamako.

Dans son communiqué N° 052 du 27 juillet, le Chef d'État-major général des armées maliennes appelle l'opinion à ne pas se laisser tromper par « les récentes gesticulations d'un adversaire en perte de vitesse ». Selon lui : « ces groupes armés démontrent en réalité leur affaiblissement global en procédant à des actes désespérés d'attaques Kamikazes, d'exactions sur les populations civiles et des poses d'engins explosifs improvisés ».

Le jeudi 28 juillet 2022, Mahamoud Barry Alias Abou Yahya, numéro 2 de la Katiba du Macina, affiliée au Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM), a affirmé qu'il n'y aura pas de répit tant que le Mali n'appliquera pas la charia islamique.

## Les recommandations :

La MODELE Mali recommande :

- La neutralité des autorités de la transition dans la conduite du processus électoral ;
  - Davantage de diligence dans la mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), pour le respect des délais de la Transition ;
  - Davantage de consensus et d'inclusivité dans le processus de consultation et d'écoute des parties prenantes ;
  - La poursuite des efforts de sécurisation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, dans le respect des droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire.
- La Mission d'Observation Des Élections au Mali – MODELE Mali est le dispositif d'observation électorale mis en place par la Synergie 22, comprenant 43 organisations de la société civile ma-lienne, composée de : l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali – OBSERVATOIRE, l'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD), DONIBLOG (la communauté des Bloggeurs du Mali), Droits de l'Homme au Quotidien (DHQ) et Tuwindi.Contact Presse

Dr Ibrahima SANGHO,  
Chef de mission MODELE Mali

## Nouvelle constitution : Yaya Sangaré, Secrétaire général adema-pasj « l'Adema n'est pas pour »



■ L'Adema a bel et bien pris part à l'écoute de la CRNC. Nous avons juste décidé de ne pas prendre la parole sur place. Nous procéderons par écrit comme le suggère la procédure. Nous avons nos remarques. Nous les porterons sur écrit pour l'envoyer à la commission », a rétorqué le Secrétaire général, joint sur la question si l'Adema a pris part à l'écoute.

A en croire le responsable politique, son parti a beaucoup d'inquiétude sur cette question de nouvelle constitution. « Nous ne pouvons pas aller à une nouvelle constitution sans aller à une nouvelle République », dit-il, chose que l'Adema trouve inopportune pour le moment. D'abord pour des raisons de légitimité et aussi le risque d'un saut à l'inconnu que le parti veut éviter. Quel régime politique allons-nous

adopter pour la nouvelle République ? Quel sera le contenu ? « Evitons qu'à chaque fois qu'il y a coup d'Etat, qu'on change de République », préconise M. Sangaré. L'Adema n'est pas pour », indique-t-il en ce qui concerne une nouvelle Constitution, synonyme d'une nouvelle République.

Nouvelle constitution : Le saut vers une nouvelle République

### CHEICK OUMAR KONARE, MEMBRE DE LA COMMISISON

« ...Naturellement, il y aura une Nouvelle République »

Sur la question d'une nouvelle constitution ou d'une révision constitutionnelle, Me Konaré a

soulevé le vide textuel qui bloque toute révision. D'abord, l'article 118 qui interdit une révision constitutionnelle si une partie du territoire est occupée, le vote obligatoire des 2/3 du projet par les députés or le Mali n'a pas d'Assemblée aujourd'hui. « Pour toutes ces raisons, il est beaucoup plus facile de se doter d'une nouvelle constitution que de réviser l'ancienne constitution », a jugé l'avocat à la Cour avant de terminer que le peuple est souverain et qu'il peut décider à tout moment de changer de constitution. « Nous allons changer de constitution, mais nous n'allons pas changer la constitution », rappelle-t-il pour conclure qu'il y aura une Nouvelle République. « Naturellement, quand tu changes de constitution, il y aura une nouvelle République », confirme Me Konaré.

## MAMAYE KASSOGUE, PRESIDENT DU PARI

« La constitution est une chose trop sérieuse pour l'assimiler à une question de temps ».

Pour le président du Parti africain pour le Renouveau et l'Intégration (Pari), la constitution est une chose trop sérieuse pour qu'on puisse l'assimiler à une question de temps.

« Nous mettre dans un carcan de temps, ce n'est pas évident qu'on puisse sortir quelque chose de bon. Mais dans tous les cas puisque la chose étant ainsi posée, alors il faut vraiment y aller en ce moment puisque l'impératif de temps se pose. Il est bon qu'on essaye de capitaliser les travaux qui ont été antérieurement faits par d'autres commissions. Par exemple la commission Daba Diawara qui a fait un excellent travail par rapport à cette même question de révision », a rappelé, M. Kassogué.

Il a aussi cité les Assises qui pour lui, se sont prononcées par rapport à plusieurs questions posées actuellement. « Donc en essayant de les renvoyer à ces différentes résolutions, je pense qu'on aurait gagné en termes de travail », espère le président du Pari.

## MME ASSETOU SANGARE, PRESIDENTE DU PRD

« Le canevas ne contient pas assez l'aspect politique »

« Nous saluons l'initiative, mais nous trouvons que le canevas ne contient pas assez l'aspect politique de la question de la révision de la constitution ou éventuellement de la rédaction de la nouvelle constitution », juge la présidente du Parti pour le Renouveau et le Développement (PRD), Mme Assétou Sangaré. « On ne peut pas adresser un canevas aux partis politiques qui ne parle pas de quel régime politique nous voulons dorénavant pour notre pays. De quel type de mode scrutin nous voulons pour le représentant, ceux qui sont appelés à représenter la population dans nos différentes instances », a soulevé la présidente toujours parlant du canevas envoyé aux partis politiques pour répondre à des questions précises. C'est extrêmement important, tout le

monde se plaint au Mali du nombre de partis politiques ou de la transhumance politique. Ces questions ne figurent pas non plus dans le canevas adressé aux partis politiques. « Donc pour nous, il faut vraiment un canevas qui a cette vision globale de la politique qui permet d'enlever les obstacles politiques qui se trouvent éventuellement dans la constitution. Le canevas que j'ai reçu ne répond pas à la question de quelle interactivité entre les institutions de la République », fulmine-telle.

## ALI TRAORE, SECRETAIRE GENERAL DES JEUNES DU FCD

« Les choses évoluent, il faut évoluer »

Pour le Secrétaire général du bureau des jeunes de la Force citoyenne et démocratique (FCD), les choses évoluent, il faut évoluer avec le temps et les parties politiques jouent un très grand rôle dans la rédaction de la nouvelle constitution. Il est normal que les partis politiques viennent à l'écoute, confirme-t-il. « La nécessité d'une nouvelle constitution est là », avance Ali Traoré parce que pour lui, il y a 3 présidents qui voulaient changer la constitution. « Cela veut dire à suffisance que la nécessité est bel et bien là. Ça va dépendre des manières, déjà il y a une commission qui est là, nous ne doutons pas vraiment de la qualité de ses membres. Le travail sera difficile mais pas impossible. La constitution c'est la loi fondamentale de la République, donc il faut le faire avec beaucoup de courage. Après la rédaction, il faut qu'elle contienne ce que le peuple réclame qui consiste à réduire le pouvoir du Président de la République et celui de la Cour constitutionnelle pour les élections », a conseillé Ali Traoré du FCD.

## MAHAMANE MARIKO, CRAJ-FASONIETA

« ...Une des bases qui peuvent nous ramener à la paix, est l'Accord d'Alger »

« Depuis 2012, notre parti n'a cessé de dire qu'il faudrait que nous fassions une révision ou un changement de constitution. En 2012 avec la gestion de l'intérim, la constitution a été purement et simplement mise à côté. Vous avez vu également que nous ne sommes pas dans les dispositions communautaires avec le besoin de mettre en place une Cour des comptes, ça c'est quand même une volonté de l'Uemoa que le Mali doit se rallier et cela ne figure pas dans notre constitution. Il est plus que besoin aujourd'hui de réviser ou d'aller vers une nouvelle constitution, mais que cela se fasse pour que nous puissions avancer », a confié Mahamane Mariko président de la Convention des Réformateurs pour l'Alternance et la Justice (CRAJ-Faso Niéta).

Pour M. Mariko, beaucoup de gens sont en train d'occulter une des bases qui peuvent nous amener à la paix, c'est l'Accord de paix d'Alger. « Tant qu'il y a des besoins à aller de l'avant avec cet accord qui ne touche pas à notre unité, à la laïcité du pays, l'Etat républicain, nous nous pensons qu'il faut quand même aller à ça. Il faut changer la donne de la gouvernance de notre pays et cela ne peut se faire qu'à travers des grandes réformes à commencer par la norme supérieure qui est la constitution », estime-t-il.

Koureichy Cissé  
Aly Diabaté (Stagiaire)  
Source : Bamada.net

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 2223 / Email : ampikile@gmail.com  
Site : www.malikle.com

# Chronogramme des élections : Quel président...pour quel Mali ?

Le 28 juin dernier, un « chronogramme » de consultations a été discuté, lors d'une réunion avec le ministre de l'Administration territoriale et des représentants des partis politiques. Ainsi, un référendum devrait avoir lieu en mars 2023, suivi par des élections territoriales en juin et des législatives en octobre et novembre 2023. L'élection présidentielle se tiendra en février 2024.



**C**e chronogramme semble apaiser les tensions politiques dans le pays et, sûrement, contribué à la levée des sanctions de la Cedeao. Une projection vers l'avenir est devenue inéluctable au moment où les problématiques qui ont mis à mal le pays sont toujours présentes aussi bien dans le domaine sécuritaire que social. Cette situation rend certaines questions inévitables : Quel peut donc être l'avenir du pays ? Quel président pour faire la différence ? Quelle place pourraient occuper les militaires actuellement au pouvoir dans la gouvernance du pays ?

## Un chronogramme qui ne fait pas l'unanimité...

Tout d'abord, le constat est que la nouvelle loi est loin de rassembler tous les acteurs politiques du pays, aussi bien au sein du gouvernement de la transition que dans l'opposition.

Une vidéo rendue publique récemment met en scène le Premier Ministre, Choguel Kokalla Maïga, fustigeant la nouvelle loi électorale qui va décider de l'avenir du pays, votée par le CNT. Il parle de « procès » et « d'orchestration [en faisant appel à] l'ORTM » et de ministres humiliés. Pour lui, l'objectif était surtout « la création d'une crise institutionnelle ». Bien que les partisans du Premier ministre évoquent une tentative de manipulation en affirmant que la date de cette vidéo remonte au 23 juin dernier, la conclusion reste la même : cette nouvelle loi électorale n'enchanté pas tout le monde et Choguel Maïga pourrait en faire les frais.

Après le Cadre d'échange des partis et regroupements politiques maliens, ce sont les mouvements Yelema et Parti africain pour la Solidarité et la Justice qui invitent le Premier ministre à la démission. Ces interpellations ne sont pas surprenantes car l'échec de ce chro-

nogramme maintiendrait les militaires au pouvoir. Non souhaité par l'opposition, les « colonels » au pouvoir pourraient, pourtant, diriger le pays pour de longues années encore.

## Assimi Goïta, « futur Président » du Mali ?

Adoptée le 17 juin, ladite loi permettrait à Assimi Goïta ou à d'autres militaires d'être candidats à la présidentielle de manière beaucoup plus simplifiée qu'auparavant.

L'article 155 du nouveau texte stipule que « tout membre des Forces armées ou de sécurité qui désire être candidat aux fonctions de président de la République, doit démissionner ou demander sa mise à la retraite au moins six mois avant la fin du mandat en cours du président de la République ».

En outre, « pour les élections pendant la transition, les membres des Forces armées ou de Sécurité qui désirent être candidats aux fonctions de Président de la République doivent démissionner ou demander leur mise à la retraite au moins quatre mois avant la date de l'élection présidentielle marquant la fin de la transition ». Tous ces éléments laissent présager que le futur Président du pays est d'ores et déjà connu. Sur le plan démocratique, cela n'annonce rien de bon car toutes les portes pouvant mener à des appropriations de pouvoir par la force seront grandement ouvertes.

Le Mali vit des jours difficiles à cause de l'insécurité, l'agriculture en manque de rentabilité ou l'économie en chute libre. Si cette transition ne réussit pas, le pays n'est pas à l'abri d'être sanctionné à nouveau par les institutions régionales et internationales. Cette transition doit permettre au pays de se défaire de ses démons, de redevenir ce qu'il était avant : un havre de paix où toutes les communautés vivent en harmonie.

« Quand le soleil apparaît, même lorsqu'on est sous sa tente, les rayons nous parviennent », disait Choguel Maïga. En attendant, c'est un soleil à la chaleur étouffante qui parcourt le ciel malien. Pourvu que le coucher de soleil en vaille la peine.

Siaka Sidibé

Twitter : @SidibSiaka17

Facebook : Siak'Actu

Source : Mali Tribune

# BAMAKO CITY TOUR : Le projet lancé par le ministre Andogoly Guindo

**Pour faire des sites touristiques locaux une destination enviable, le ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo a présidé, le 30 juillet 2022, la cérémonie de lancement du projet Bamako City Tour. C'était en présence de plusieurs membres du gouvernement. Le lancement de ce programme avait une seule signification : relancer le secteur du tourisme local afin d'améliorer la fréquentation des sites et attraits touristiques de notre pays.**

Il faut préciser que ce vaste programme est consacré à des visites des sites et monuments culturels de la capitale et d'autres merveilles de notre patrimoine touristique. En outre, la première édition du projet Bamako City Tour est prévue du 30 août au 27 septembre 2022. C'est un véritable tremplin pour faire une immersion totale dans la riche et variée culture malienne. A prime à bord, les responsables du programme ont présenté le projet et le spot de Bamako City Tour.

Dans son intervention, le directeur de l'agence pour la promotion du tourisme, Sidy Keita, a souligné que les objectifs visés, sont d'améliorer la fréquentation des sites touristiques du Mali, d'accompagner les réceptifs que sont principalement les agences de voyage dans la promotion de la destination, de favoriser l'ac-

cès sites touristiques. Selon lui, Bamako City Tour est un projet de développement structurant.

Pour Aly Dao, représentant du bureau Unesco au Mali, la phase pilote a permis de mobiliser 1000 élèves pour visiter les sites et monuments du district de Bamako en 2021. Pour l'exercice 2022, ce sont environ 2000 élèves d'une vingtaine d'établissements scolaires du district de Bamako qui sont ciblés.

Compte tenu de l'importance du projet fondateur, plusieurs membres du gouvernement ont effectué le déplacement pour marquer et afficher la volonté des hautes autorités résolument engagées pour la valorisation et la promotion du secteur du tourisme, de l'artisanat et de la culture.

Une visite guidée des œuvres d'art du musée

et d'autres intermèdes musicales ont rehaussé l'éclat de l'évènement. La cérémonie a également enregistré la présence d'anciens ministres, des partenaires techniques et financiers, des chefferies et légitimités traditionnelles, de Recotrade et des acteurs touristiques de tout bord.

Visiblement satisfait de ce coup d'essai qui a l'allure d'un coup de maître, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, a laissé entendre que l'évènement de lancement de Bamako City Tour, est d'une importance capitale et il traduit la volonté des plus hautes autorités de la Transition, volonté de répondre à une aspiration profonde de notre peuple celle de faire du tourisme malien un moteur de croissance, de développement, de création d'emploi de richesse contribuant ainsi, de façon significative, au produit intérieur brut. Dans la même foulée, il fera savoir que ce projet premier du genre est le fruit d'un partenariat fécond Public/Privé, vecteur de relance économique du secteur touristique et culturel, et vise à redorer le visage du patrimoine culturel malien conformément à la vision du Président de la Transition et du Chef du gouvernement.

Ce sont les membres du gouvernement qui ont donné le ton de cette première édition de Bamako City Tour.

■ Ibrahim Sanogo





## Polygamie : Les femmes sur le banc des accusés ?

**La polygamie est l'un des régimes les plus choisis par les futurs mariés à la mairie. Et de nos jours, certains ne partagent pas cet aspect de notre société vu qu'elles considèrent les secondes épouses comme des briseuses de foyers. Les quelques-uns qui choisissent la monogamie mettent l'entourage sur le dos de leurs femmes.**

La polygamie a toujours existé dans nos sociétés. Elle consiste à épouser entre 2 et 4 femmes. Si pendant longtemps cette option relevait du bon vouloir de l'époux, de plus en plus, les époux choisissent ensemble le régime qui leur convient, même s'il y a encore des femmes qui ne découvrent le régime qu'une fois devant le maire.

« S'il y a bien une chose que je ne comprends pas, c'est le cas de celles qui ont signé le régime polygame et une fois que leur époux veut prendre une seconde femme, elles crient au scandale », s'interroge Bakary Tienta.

Signer la polygamie, pour beaucoup, est gage d'assurance. « Au Mali, la plupart des femmes signent le régime polygamique pour être à l'abri de toute surprise, car la monogamie ne garantit pas la femme ».

Pour la plupart des hommes et même des femmes, signer la monogamie, c'est signer sa propre mort. « Il y'en a qui ont signé la monogamie le jour de leur mariage et ont mis au même moment les parents, les amis du marié sur leur dos avec des réflexions du genre, on ne signe pas monogamie avec une africaine ». Si certaines pensent que la polygamie garantie les foyers ou les couples, certains estiment le

contraire car pour avoir signé un tel acte, il faut l'assumer jusqu'au bout. « Je n'ai aucun soucis avec la polygamie. Je vis avec ma co-épouse dans la même cour et l'atmosphère est normale. On fait pratiquement tout ensemble. J'en suis ravie car notre époux joue bien son rôle de chef de famille », souligne Aminata Maïga restauratrice.

Si Aminata n'a pas de problème avec sa co-épouse, telle n'est pas le cas de la plupart des femmes, surtout des premières épouses qui ferment toute forme de dialogue à la deuxième épouse.

Les deuxièmes épouses portent l'étiquette de briseuses de foyers et de sorcières. Kany Sidibé raconte comment elle s'est retrouvée dans un foyer polygamique alors qu'elle était allergique à ce régime. « Ah les choses de l'amour, moi dans un foyer polygamique qui aurait cru, même moi je n'aurais pas cru à l'époque. Mais je suis tombée sur un homme qui remplissait tous les critères que je cherchais chez un homme à commencer par la piété, la responsabilité, la générosité comme j'aime le dire mes trois « té ». Le seul hic est que monsieur avait une épouse, et moi je n'avais jamais voulu d'un foyer polygamique.

Enfin l'amour a pris le dessus, je me suis engagée. Sa femme ne m'a jamais acceptée. Je devais toujours renoncer à mes plaisirs pour ne pas heurter la première dame. Elle me disait toujours pourquoi avoir choisi son homme et moi je disais est-ce qu'on choisit de qui tomber amoureux ? Mais la société ne voit que la douleur des premières dames, mais nous autre nous vivons le martyre », raconte-t-elle.

La polygamie ou la monogamie personne n'est à l'abri. Abbaye Sylla avait signé la polygamie mais a divorcé juste quand son mari a voulu prendre une deuxième. « Beaucoup se demandent comment signer la polygamie et crier à la trahison. J'ai signé la polygamie sous l'influence de mon mari, qui me disait que si nous signons la monogamie, sa famille ne me laissera pas tranquille. Après 4 ans, il voulait une autre épouse, alors j'ai demandé le divorce. La trahison est un motif de divorce en islam », dit-elle.

Les femmes sont toujours au tribunal public, beaucoup pensent qu'un homme qui a une bonne épouse n'ira jamais chercher ailleurs. Qu'en est-il des hommes qui deviennent polygames par ce que leurs amis le sont ? Combien de ses épouses sont obligées de subvenir aux besoins de leurs enfants car monsieur en plus de ne pas avoir de moyens a décidé de collectionner les femmes ? Sans oublier les hommes qui se cachent derrière un passage du coran en se justifiant « l'islam nous autorise à épouser quatre ».

Oumou Fofana  
Source : Mali Tribune

# Guerre russo-ukrainienne : Emmanuel Macron accuse l'Afrique d'« hypocrisie » !



■ C'est le jeu politique que de caricaturer l'adversaire jusqu'à lui faire croire ce que l'on dit de lui ». Ce constat de notre regrettée consœur, Françoise Giroud, n'est pas sans évoquer les récentes déclarations du provocateur en chef de la République française, son président. A l'occasion de sa récente visite au Cameroun, Emmanuel Macron – répondant à un journaliste – a déclaré : « Le choix qui a été fait par les Européens [...] n'est en aucun cas de participer à cette guerre [russo-ukrainienne] mais de la reconnaître et de la nommer, **là où je vois trop souvent de l'hypocrisie, en particulier sur le continent africain [...] à ne pas savoir qualifier une guerre qui en est une et ne pas savoir dire qui l'a lancée** ».

Tout se passe comme si, pour Emmanuel Macron les africains seraient si non indifférents, du moins favorables à la Russie dans la guerre qu'elle impose à l'Ukraine. Or, rien n'est plus faux ! En effet, dès le 24 Février 2022 – soit le jour même de l'invasion russe - l'Union africaine par les voix de son Président en exercice (Macky Sall) et celui de la Commission (Moussa Faki Mahamat) a appelé la Russie « au respect impératif du droit international, de

l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale du l'Ukraine ».

Aussi, il n'existe ce jour peu d'Etats ou de personnalités publiques africain(els) qui approuvent ou soutiennent la Russie dans le conflit en cours. L'Afrique, qui a connu l'invasion coloniale occidentale notamment, ne peut aucunement féliciter des agresseurs. Elle sait trop la douleur qu'ils infligent, les crimes qu'ils commettent pour se placer dans leur camp ! D'où vient-il alors qu'Emmanuel Macron accuse les africains « avec beaucoup de calme et de sérénité » d'hypocrisie ? Le président de la République française serait-il ignorant de la langue de son propre pays ? Méconnaîtrait-il le sens du mot « hypocrisie » ? Non assurément ! Il se trouve simplement qu'Emmanuel Macron – une fois n'est pas coutume - affiche son manque de respect pour le Continent Noir. D'un président français qui déclare publiquement « faire pression » sur ses homologues africains – au mépris des règles élémentaires de la courtoisie diplomatique -, rien n'est vraiment surprenant ! Emmanuel Macron pourrait-il tenir ce genre de propos envers les Turcs ou les Américains ? Poser la question, c'est déjà y répondre.

Quoi qu'il en soit, l'histoire retiendra que l'hypocrisie – contrairement à ce qu'affirme le président français – n'est pas le fait des africains ; mais celui des occidentaux. N'ont-ils pas allumé le feu pour ensuite crier au secours ? N'ont-ils pas essayé par toutes les manières, y compris en instrumentalisant ses voisins, d'affaiblir la Russie ? Le pape François, dont on ne peut dire qu'il est ami de Poutine, devait reconnaître lui-même que « les aboiements de l'OTAN à la porte de la Russie » ont sinon « provoqué » du moins « facilité » la guerre en Ukraine ! Voilà, la vérité. L'Afrique le sait qui, sans succomber aux discours va-t-en-guerre des pompiers pyromanes occidentales, compatit envers l'Ukraine victime des ambitions expansionnistes et hégémoniques otaniennes ».

Aussi, si la France n'était pas hypocrite, elle devrait commencer par reconnaître ses propres manquements, au lieu d'indexer l'adversaire et chercher des boucs-émissaires ! N'est-ce pas, pour citer pour citer Emmanuel Macron lui-même, qu'« il faut dire les choses ! On vit mieux »

■ Ibrahim Sanogo

## Manif Fndc : Le G5 Guinée déploire l'utilisation des armes létales

**D**ans un communiqué publié ce dimanche 31 juillet 2022, le G5 Guinée composé des Nations Unies, de la Ce-deao, de l'Union Européenne, des Etats-Unis et de la France ont déploré « l'utilisation excessive » de la force pendant la manifestation organisée par le Fndc. Ils dénoncent aussi « l'utilisation alléguée des armes létales pour le maintien d'ordre » avant de rappeler leur soutien au tout nouveau médiateur de la Ce-deao, le Béninois, Boni Yayi. Lire le communiqué du G5 ci-dessous

### COMMUNIQUE DU G5 GUINEE (NATIONS UNIES, CEDEAO, UNION EUROPEENNE, ETATS-UNIS, FRANCE) EN DATE DU 31 JUILLET 2022

« Le G5 a suivi avec une vive préoccupation les événements de ces derniers jours, dont la tournure violente a causé la perte de vies humaines, de nombreux blessés et d'importants

dégâts matériels.

Le G5 déploire le recours excessif à la force et l'utilisation alléguée d'armes létales pour le maintien de l'ordre et rappelle à toutes les parties l'obligation de protéger les mineurs. Le G5 suggère au Gouvernement de la Transition de diligenter une enquête sur les violations et abus des droits de l'homme.

Les événements des derniers jours soulignent l'urgence d'instaurer un dialogue inclusif en vue d'une transition participative, apaisée et garante de la paix sociale.

Pour ce faire, le G5 appelle tous les acteurs, responsables civils et militaires, leaders politiques et représentants de la société civile à œuvrer pour l'apaisement et la création des conditions pour le dialogue.

Le G5 renouvelle son soutien au médiateur de la CEDEAO en Guinée, S.E. Monsieur Thomas Boni YAYI, qui dans le cadre de sa mission peut contribuer à l'apaisement et la concertation en vue d'un retour à la stabilité dans le pays. »

Source : GuinéeNews



## Gestion "unilatérale" de la transition : Les forces vives annoncent des séries de manifestations si...

**L**a radicalisation en cours de la junte au pouvoir dans sa gestion de la crise est-elle la solution appropriée ? C'est une question qui mérite d'être posée. En tout cas, en dépit des arrestations des leaders du Front national pour la défense de la constitution (FNDC) et d'autres acteurs politiques, la contestation de la gestion du CNRD ne semble pas affaiblie. Au contraire, on assiste à une galvanisation étendue, à en juger par la déclaration des forces vives de la nation.

Dans ce document publié la nuit du samedi 30 juillet, une coalition qui ambitionne de regrouper l'ensemble des organisations sociopolitiques opposées à la gestion actuelle de la transition, s'appête à prendre le relais des manifestations initiées par le FNDC.

Les forces vives « invitent l'ensemble des entités politiques et sociales, ainsi que tous les citoyens soucieux de la réussite de la transition, à se tenir prêts, à défaut d'un cadre de dialogue réel et la satisfaction du reste des

revendications, pour des séries de manifestations à partir du 15 août 2022 sur toute l'étendue du territoire national, dont les modalités seront données au moment opportun en collaboration ».

Source : GuinéeNews



# Foot féminin : Montée en ligue 1

Au titre de la prochaine saison du championnat national de football féminin, 10 équipes s'affrontent du 23 juillet au 5 août 2022, à Bamako pour 2 places à composer pour la Ligue 1.

C'est parti, depuis le samedi 23 juillet, pour la phase de montée en Ligue 1 des Dames. Ce sont 10 formations de Bamako, Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao qui se croisent pour arracher les deux tickets qualificatifs pour l'élite. Lesdites formations sont réparties en deux poules de cinq. La poule A se compose de : AJFS de Sabalibougou (Bamako), Standard de Bamako, ASSB de Sévaré (Mopti), Weltare de Mopti, Lac de Tombouctou. Quant à la Poule B, elle regroupe : FCF Lanaya (Kayes), Entente Sportive de Siracoro Meguetana (Koulikoro), Teriya de San (Ségou), Association Sportive de Bougouni (Sikasso), Association Sportive Viking (Sikasso).

À l'issue d'un champion en aller simple, le premier de chaque groupe se qualifie pour la Ligue 1. Ainsi les deux équipes des deux poules vont compléter à 10 les équipes de la Ligue 1 pour disputer le championnat 2022-2023.

## Résultats et Programme

### Poule A

1ere Journée (samedi 23 juillet 2022)

A Bamako / Au stade Modibo Keita

AJFS de Sabalibougou (Bamako)- Standard de Bamako : 9-0

ASSB de Sévaré (Mopti)-Weltare de Mopti : 14-0

Exempté : Lac de Tombouctou

Poule B (Dimanche 24 juillet 2022)

A Bamako / Au stade Modibo Keita

FCF Lanaya (Kayes)- Entente Sportive de Siracoro Meguetana (Koulikoro) : 0-4

Teriya de San (Ségou)- Association Sportive de Bougouni (Sikasso) : 1-1

Exempté : Association Sportive Viking (Sikasso)

### 2e Journée

Poule A (Mardi 26 Juillet 2022)

A Bamako / Au stade Mamadou Konaté

Weltare de Mopti-AJFS de Sabalibougou (Bamako) : 0-2

Standard de Bamako- Lac de Tombouctou : 0-10

Exempté : ASSB de Sévaré (Mopti)

Poule B (Mercredi 27 Juillet 2022)

A Bamako / Au stade Mamadou Konaté

Teriya de San (Ségou)- FCF Lanaya de Kayes : 2-0

Entente Sportive de Siracoro Meguetana (Koulikoro)- Association Sportive Viking (Sikasso) : 3-1

Exempté : Association Sportive de Bougouni (Sikasso)

### 3e Journée

Poule A (Vendredi 29 Juillet 2022)

ASSB de Sévaré (Mopti)- AJFS de Sabalibougou (Bamako), 16h

Lac de Tombouctou- Weltare de Mopti, 18h

Exempté : Standard de Bamako

Poule B (Samedi 30 Juillet 2022)

Association Sportive de Bougouni (Sikasso)- FCF Lanaya de Kayes, 16h

Association Sportive Viking (Sikasso)- Teriya de San (Ségou), 18h

Exempté : Entente Sportive de Siracoro Meguetana (Koulikoro)

### 4e Journée

Poule A (Lundi 1er Aout 2022)

Entente Sportive de Siracoro Meguetana (Koulikoro)- Lac de Tombouctou, 16h

Standard de Bamako- ASSB de Sévaré (Mopti), 18h

Exempté : Weltare de Mopti

Poule B (Mardi 2 Aout 2022)

FCF Lanaya de Kayes-Association Sportive Viking de Sikasso, 16h

Entente Sportive de Siracoro Meguetana (Koulikoro)-Association Sportive de Bougouni (Sikasso), 18h

Exempté : Teriya de San (Ségou)

### 5e Journée

Poule A (Jeudi 4 Aout 2022)

Weltare de Mopti-Standard de Bamako, 16h

Lac de Tombouctou- ASSB de Sévaré (Mopti), 18h

Exempté : AJFS de Sabalibougou (Bamako)

Poule B (Vendredi 5 Aout 2022)

Teriya de San (Ségou)- Entente Sportive Siracoro Meguetana (Koulikoro), 16h

Association Sportive de Bougouni (Sikasso)- Association Sportive Viking (Sikasso), 18h

Exempté : FCF Lanaya de Kayes

Alassane Cissouma  
Source : Mali Tribune





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous pourriez avoir quelques problèmes de timing aujourd'hui, des projets qui ne se concrétisent pas, un désaccord avec un collaborateur, c'est un peu le chaos au travail. Mais vous tenez bon, vous ne vous laissez pas submerger par les émotions.

Un avantage intéressant ou une rentrée d'argent que vous attendiez depuis un bon bout de temps, vos finances reprennent du service. Pouvoir commencer à faire des investissements, c'est ce que vous espérez. Vous y croyez dur comme fer.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre volonté et votre ténacité sont un peu mises en berne tout au long de cette journée. Le découragement les remplace, à votre grande stupeur ! Reprenez-vous, et tentez de vous raisonner, Mars et Mercure sont à vos côtés, et vous aident au mieux.

Vous vous lamentez sur votre sort, et votre anxiété touche tous les domaines. Votre insatisfaction est telle que votre vision est faussée, vous en arrivez même à douter de vos biens matériels ! Soufflez, et allez faire un jogging, ça vous dé-tendra !



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vénus assouplira vos conditions de travail et permettra une bonne ambiance avec vos collègues ou autres partenaires professionnels. Vous serez relativement directif, mais comme votre attitude sera juste, personne ne s'opposera à vos décisions.

Vous tomberez sur une mine d'or en arrivant sur ce site qui proposera des tarifs défiant toute concurrence. Vous frottant les mains à l'idée de faire de bonnes affaires, vous aurez l'intuition d'aller voir les avis qui seront pour la plupart négatifs.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

De la motivation au programme de ce jour. Vos activités professionnelles vous apportent de nombreuses satisfactions, vous visez haut, et notamment un salaire plus élevé. Vos ambitions sont grandes, vous ne lâchez rien, ça vous rend fier.

Vous débordez d'imagination ce qui vous permet de creuser des pistes dites fructueuses. En agissant méthodiquement, vous ne pouvez pas passer à côté d'une opportunité qui va vous faire gagner de l'argent. Ça s'annonce bien pour vous, cher Cancer !



## Lion (22 juillet - 23 août)

Positif et déterminé, la journée s'annonce sous les meilleurs auspices. Si l'on vous demande de montrer vos qualités professionnelles, vous n'hésitez pas à en faire des tonnes. Si vous travaillez en équipe, une bonne cohésion de groupe règne.

Financièrement, vous pouvez être amené à négocier des échéances de remboursement, à vous d'être attentif, tout doit être scrupuleusement scruté à la loupe, vous ne pouvez vous permettre de passer sur un détail. Aucune erreur n'est permise.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous avez de réelles aptitudes relationnelles, avec un pouvoir de conviction important. Il faudrait essayer d'arrêter de contredire vos collègues systématiquement, il n'en sortira rien de bon. Tempérez votre humeur, qui est bien bougonne !

Vous parvenez tout de même à avoir une certaine lucidité concernant votre argent, malgré les abus que vous seriez tenté de faire. Vous pourriez avoir certaines difficultés temporaires, mais sans gravité ni conséquences importantes. La raison l'emporte.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous connaîtrez des passages turbulents, mais naviguerez avec fluidité entre les courants. Mieux, vous retournerez une situation à votre avantage. Mercure va jouer les fauteurs de trouble, ce qui va vous demander pas mal d'habileté pour résoudre ce conflit.

Jupiter, vous regardant de travers depuis le Capricorne, pourrait bien compliquer votre situation financière avec des charges à la hausse ou des comptes débiteurs. Vous devrez également vous méfier d'un rappel d'impayés ou d'agios qui s'accumuleront.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La journée est placée sous le signe de la communication. Très naturellement, vous imposez votre marque de fabrique, vos idées sont bien reçues par vos collaborateurs et par vos supérieurs. Il n'y a pas à dire, dans votre domaine, vous excellez !

Des surprises arrivent sur votre compte aujourd'hui, des bénéfices bien mérités ou des rentrées d'argent venant d'un don de famille, dans tous les cas, votre compte est loin d'être dans le rouge. Vous ne pensez qu'à une chose : gâter vos proches.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Professionnellement, des opportunités se présentent, on vous fait une proposition qui demande réflexion. Cher natif, les astres vous conseillent de ne pas vous précipiter dans vos prises de décisions. À force de persévérance, le travail paie.

Financièrement, on ne peut pas dire que c'est la fête sur vos comptes, cependant, vous conservez une certaine constance, vous ne faites pas n'importe quelle dépense. Vous êtes perspicace, vous creusez de nouvelles pistes qui pourraient vous rapporter.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous avez tendance à tout compliquer au bureau ! D'un naturel si réservé, vous faites ressentir à tous vos collègues l'insatisfaction qui vous gagne. Épargnez-leur ces états d'âme, au risque de vous dévaloriser, ce que vous ne souhaitez surtout pas.

Vous n'avez pas du tout la tête à vous contrôler ni à être raisonnable, bien au contraire ! Vous faites un peu n'importe quoi, vos jugements semblent manquer d'objectivité, à la grande surprise de votre entourage. Heureusement, vos proches freinent vos excès.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Comme vous verrez vos intérêts professionnels avant tout, le peu de mots que vous prononcerez dénoteront votre volonté à ne pas faire de vagues dans votre secteur d'activité. Vous serez épuisé à force de prendre sur vous pour éviter les polémiques.

Vous n'aurez ni le temps ni les moyens de vous pencher sur cette proposition financière qui devrait vous permettre de récolter quelques euros. Tout bien réfléchi, l'investissement que l'on vous demandera sera en dehors de vos possibilités actuelles.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous investir dans un nouveau projet professionnel, vous n'êtes pas contre, mais vous avez besoin d'avoir toutes les bonnes informations, avant de vous lancer. Vous pourriez avoir besoin de trouver des partenaires. Une évolution s'annonce.

L'appel de votre banquier est fort envisageable. Si vous ne respectez pas le découvert autorisé, vous foncez droit vers les problèmes. Ne rien vouloir entendre, n'arrange pas vos affaires. Prenez en considération les conseils que l'on vous donne.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg

**1110 Malikilé**

Crise au sein du RPM  
**Dr Becari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès**

Situation financière du Mali: Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

**1111 Malikilé**

Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali  
**Revoilà le Cadre d'Echanges**

Face aux nouvelles technologies individualisées de notre époque, votre journal prendra le pas sur les autres. Tout d'abord de la manière la plus grande en analysant pour les abonnés les contenus et puis en montrant que vous êtes là.

**1112 Malikilé**

Durée de la Transition  
**Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!**

Le Mali: La hausse des prix des denrées alimentaires

**1113 Malikilé**

Durée de la Transition  
**La polémique entre le Mali et la CEDEAO**

Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition: La jeunesse invitée à jouer sa partition

**1114 Malikilé**

Année MS-RFP  
**Dr Choguel Kokalla Maiga fait le bilan de l'an I de la rectification**

Le Mali: La hausse des prix des denrées alimentaires

**1115 Malikilé**

Burkina Faso-CEDEAO  
**Issoufou Mahamadou, un médiateur contesté!**

Adema - PASJ: Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir

**1116 Malikilé**

Nouvelle Constitution  
**Le top départ!**

Mali: La hausse des prix des denrées alimentaires

**1117 Malikilé**

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies  
**Le nîet du Mali à la force française Barkhane**

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23